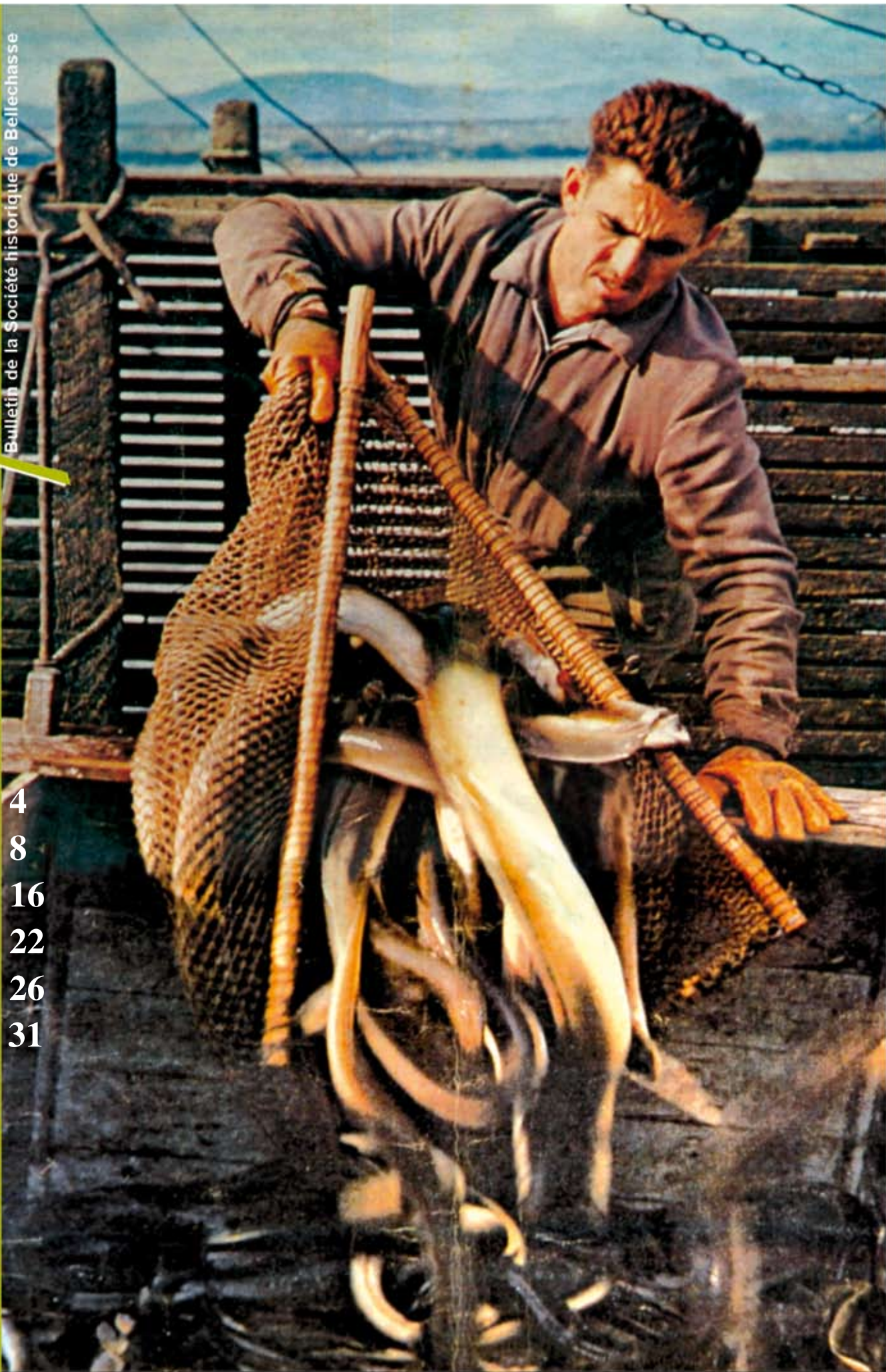


Cou fil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Histoire de pêche	4
Catellier et Bélanger	8
Manoirs de St-Vallier	16
Patrimoine de Bellechasse	22
Saints Gervais et Protais	26
Conrad Paré	31





Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse
 président: Jean-Pierre Lamonde, 418 887-3761
 lamondej@globetrotter.net

vice-président: Pierre Prévost, 418 882-3528
 marie-josee@globetrotter.net

trésorière: Gisèle Lamonde, 418 887-3761
 gisele.lamonde@globetrotter.net

secrétaire: Nicole Picard, 418 837-9768
 picard.tardif@sympatico.ca

Lise Fleury Gosselin: 418 887- 6030
 fleuryl@globetrotter.net

Réjean Bilodeau: 418 789- 3664

Paul St-Arnaud: 418 884-4128
 paulst-arnaud@globetrotter.net

Yvan De Blois: 418 883-3056
 ydeblois@globetrotter.net

Membres d'honneur de la Société historique de Bellechasse

0006 André Beaudoin

0008 Claude Lachance

0016 Fernand Breton

0019 Benoît Lacroix

0038 Claudette Breton

0162 Charles-Henri Bélanger

0131 Conrad Paré

Territoire de la Société historique de Bellechasse

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

Responsable de la publication: Société historique de Bellechasse

Coordinateur a.i.: Jean-Claude Tardif

Équipe éditoriale: Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre Lamonde et Conrad Paré.

Inscription et renouvellement: Lise Gosselin

Revision des textes: Louise MacDonald et Vincent Deschênes

Conception graphique: Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



Couverture:

Rodrigue Labrecque sort le poisson du port de pêche à la fascine

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale: 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Il arrive souvent que l'on se demande quels sont les personnages ou les événements qui font l'histoire. Que retiendra-t-on de tel ou tel moment de l'histoire? La mémoire est ainsi faite qu'elle sélectionne certains faits ou certains personnages. Mais peu importe quel personnage ou quel fait la mémoire collective retient, si on n'écrit pas ce que l'on sait, ces faits ou ces personnages tomberont inévitablement dans l'oubli, un jour l'autre.

Voilà à quoi s'attèle l'équipe du bulletin. Coucher par écrit ce que nos membres savent pour que d'autres se rappellent. Mais aussi, remettre en question ou réinterpréter l'histoire à partir de nouveaux faits, témoignages ou documents. Nous ne prétendons pas faire la leçon aux historiens. Nous voulons seulement enrichir l'histoire de ce que nous savons et à partir de l'angle selon lequel nous la lisons.

Le présent numéro se situe dans cette veine. Vous découvrirez un pêcheur à fascines fascinant, comme vous en apprendrez davantage sur les Bélanger, les manoirs de St-Vallier, parce qu'il y en aurait eu deux, l'histoire émouvante d'un Honfleurais colonisateur de l'Abitibi ou encore les saints protecteurs de St-Gervais. Par ailleurs, dans la foulée des travaux qu'entreprend votre société pour faire l'inventaire du patrimoine de Bellechasse, vous serez certainement saisis par l'exposé qui porte sur le même sujet.

En conclusion, vous constaterez qu'il s'est passé de bien belles choses lors de la dernière année et qui ont été rapportées au cours de l'assemblée générale de votre société.

Jean-Claude Tardif - Rédacteur en chef
 418-837-9768 / picard.tardif@sympatico.ca

Sommaire	Présentation..... 2	Le patrimoine bâti de Bellechasse..... 22
	Quelques éphémérides..... 3	<i>Une évolution inquiétante</i>
	Histoire de pêche..... 4	François Blouin de Honfleur.... 24
	<i>La mémoire de Rodrigue Labrecque</i>	<i>Colonisateur de l'Abitibi</i>
	Panrace Catellier et Marie-Magdeleine Bélanger..... 8	Saints Gervais et Protais..... 26
	<i>Quelques bribes d'histoire</i>	Assemblée générale..... 29
	Hommage à Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin..... 12	<i>> Rapport du président</i>
	Manoirs de Saint-Vallier..... 16	<i>> États financiers et bilan 2009</i>
	<i>Où était situé le manoir seigneurial des Augustines hospitalières de l'Hôpital Général de Québec?</i>	Conrad Paré..... 31
		<i>membre d'honneur de la Société historique de Bellechasse</i>

Quelques éphémérides

- Il y aura un symposium artistique des jardins au Parc Paul Beauchemin, à St-Léon-de-Standon, les 26 et 27 juin
- Françoise Bourgault et Florian Guay viennent de publier une brochure intitulée Histoire d'une église. Saint-Léon-de-Standon. On peut se la procurer auprès de la fabrique de St-Léon
- La société du patrimoine de Sainte-Claire a accueilli les membres de la Société historique de Bellechasse, le 24 avril dernier, dans la maison du Dr J.A.N.Chabot à Ste-Claire. Les 2 expositions, celle sur le docteur Chabot et celle sur le fondateur de Prévost Car, M. Eugène Prévost, ont passionné nos membres comme elles ne cessent d'être appréciées par les nombreux visiteurs (www.prevostcitadin.com)
- Tout l'été, on pourra voir et apprécier au Moulin La Lorraine de Lac-Étchemin « L'expérience photographique du patrimoine », une exposition qui regroupe des photographies réalisées par des jeunes de 12 à 17 ans en provenance de partout au Québec (info@moulinlalorraine.ca)
- Le 12 avril dernier se tenait à Montréal un séminaire sur la mise en valeur des églises à des fins communautaires. Pierre Bolduc de La Durantaye y était. Il aura l'occasion de nous en parler dans nos pages
- Yvan De Blois a légué à la communauté de Ste-Claire 2 tomes de sa recherche historique sur sa municipalité, de 1697 à aujourd'hui, sous le titre « Du haut de mon clocher ». Deux autres tomes sont à venir. Fruit de 13 années de travail, le tout totalise quelque deux mille pages dont 800 photos de Jacques Lessard
- Le commandant du navire Montcalm, le capitaine de corvette Étienne Landry a remis à la municipalité de St-Charles et au préfet de la MRC de Bellechasse, le 13 décembre dernier, un cadre souvenir en mémoire du NCSM Bellechasse, seul navire du nom de Bellechasse dans la Marine canadienne
- En février dernier, la ministre de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre a présenté à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi sur la protection du patrimoine culturel. Ce projet donne des pouvoirs accrus aux municipalités pour protéger le patrimoine immatériel et les paysages. Signée en 2003 par 120 pays, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO définit ce type de patrimoine vivant comme « les pratiques, représentations, expressions ainsi que les connaissances et savoir-faire reconnus par les communautés comme faisant partie de leur patrimoine culturel »
- La MRC de Bellechasse, par les bons soins de Claude Lepage, offre des cliniques d'architecture patrimoniale. Ce projet vise la préservation du riche caractère patrimonial des beaux villages en Chaudière-Appalaches par l'aide-conseil d'un architecte afin d'aider les propriétaires de maisons anciennes à effectuer des choix judicieux pour préserver l'authenticité de leur demeure (clepage@mrcbellechasse.qc.ca)
- La Société historique de Bellechasse (SHB) réalisera au cours des trois prochaines années un inventaire complet des bâtiments du territoire qui présentent un intérêt patrimonial, le tout en collaboration étroite avec la MRC de Bellechasse et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le projet sera coordonné par Pierre Lefebvre et réalisé par Olivier Roy
- La SHB et la MRC de Bellechasse organisent un concours de photos visant à mettre en valeur les plus beaux paysages du territoire. Les photographes amateurs et professionnels ont jusqu'au 10 septembre prochain pour s'inscrire au concours et envoyer trois clichés numériques via l'adresse suivante : paysages@shbellechasse.com
- La SHB annonce le décès de 2 de ses membres, soit Rémy Duchesneau de St-Michel et François Morin de Québec. Aux familles, nos plus sincères condoléances
- Diane Blais de Reliure Multi Services de Beaumont a fait don à la SHB de deux volumes portant sur Bellechasse dont le livre officiel du 175^e anniversaire de St-Vallier en 1988. Merci pour ce geste généreux. Ces volumes enrichiront notre centre documentaire
- Le nouveau Chœur de Bellechasse vous invite à son concert à l'occasion du Festival choral, patrimonial et culturel de St-Michel, le 4 juillet 2010. Une cinquantaine de personnes provenant de 11 municipalités en font partie
- Gilles Deschênes, résidant de la Rive-Sud, a écrit en collaboration de Gérald-M. Deschênes, « l'histoire des moulins à vent ». Quand le vent faisait tourner les moulins est publié récemment chez les Éditions du Septentrion. On y retrace 300 ans de meunerie banale et marchande au Québec
- Nous sommes à la recherche d'une personne qui accepterait d'écrire un article sur le conteur Ernest Fradette de St-Raphael. Vous êtes priés de contacter le rédacteur de la revue au 418-837-8768
- Le village de St-Michel a subi avec succès la réévaluation de l'Association des plus beaux villages du Québec et a reçu son accréditation. Cette association surnomme St-Michel le « village blanc » (www.beauxvillages.qc.ca)
- M^{me} Rachel Turgeon a fêté son 100^{ème} anniversaire de naissance le 11 mars dernier dans la maison paternelle de Beaumont qu'elle habite toujours. Bon centième M^{me}Turgeon
- Le 10 avril dernier, la Société historique de Bellechasse dévoilait au Salon du livre de Québec une nouvelle publication, écrite par Pierre Beaudet, avec des photos de Paul St-Arnaud, portant le titre Robert Lamontagne artisan de Beaumont. Âgé de 93 ans, cet artisan qui a reçu le titre de « Grand Bellechassois », à l'automne 2009, n'a jamais cessé de bricoler, réparer, donner généreusement ses conseils pour préserver le patrimoine bâti. Le lancement officiel a eu lieu à Beaumont le 16 mai dernier. On peut se procurer le livre au prix de 35\$ dans chacune des municipalités de Bellechasse

Histoire de pêche

La mémoire de Rodrigue Labrecque

Jean-Claude Tardif - Avec la collaboration de Paul St-Arnaud



Rodrigue Labrecque affiche son enseigne à l'image du bar rayé

L'œil vif, l'air coquin, le verbe intarissable, il a une mémoire précise de l'époque où son grand-père Désiré, son père Misael et lui-même ont tendu des pêches dans le fleuve St-Laurent, à la Pointe Labrecque, autrefois appelée Pointe à l'Ardoise, à la limite de St-Michel et de St-Vallier. En ce beau matin de janvier 2010, il nous raconte avec force détails comment il fallait s'y prendre, chaque printemps, pour réparer et remettre en place tout ce qu'il faut pour que le poisson fasse vivre la famille. Comment faire pour que tout tienne bon durant tout l'été? Quels moyens utiliser pour vider le port de pêche? Quelles espèces s'y trouvaient? Comment transporter le poisson? À qui le vendre? Où l'expédier? Nous étions ébahis et touchés de l'entendre décrire cette tradition avec ses mains, cherchant à

l'occasion une photo, décrochant une peinture au mur, utilisant toujours le terme juste d'autrefois. Nous prenions des notes, demandions des explications supplémentaires pour bien comprendre, cherchions à situer sur le terrain, près de la maison, dans ce qui se nommait à l'époque l'Anse à l'ardoise, une immense page d'histoire du siècle dernier.

Cet artisan, cet informateur, s'appelle Rodrigue Labrecque. Il est apparenté aux Labrecque de Beaumont¹. Il a 77 ans et vit dans la maison construite par son grand-père à la fin du 19^e siècle. Il nous exhibe fièrement son vieux poêle Bélanger, au contour émaillé, avec ses tuiles de céramique aux motifs floraux de couleur, et dans lequel il fait des attisées en hiver. Il nous parle abondamment de l'histoire de la maison. Elle a 125 ans, est faite de pièces sur pièces, les murs

et le plafond sont de planches de pin embouvetées et ses fenêtres sont en bois à six carreaux. Avec le bois de la vieille grange qui servait d'écurie, il a construit un atelier pour ranger ses outils, des articles de pêche et son vieux Cockshutt 460 de 1960 avec lequel il tirait la voiture tombereau à poisson. Cette bâtisse permettait aux pêcheurs de changer leur linge et y laisser leurs bottes. On l'avait baptisée la « garçonnière ». À l'étage de la maison, une institutrice y a fait l'école aux enfants des Labrecque parce qu'ils étaient trop loin du village et que les heures de travail irrégulières les empêchaient de transporter leurs enfants à l'école matin et soir.

Nous étions là surtout pour apprendre à connaître une tradition fortement ancrée au bord du fleuve, la pêche à fascines. Mais attention! Ceux qui connaissent les pêches de la région



Rodrigue Labrecque sur son tracteur qu'il a encore, allant vers sa pêche. Son père Ismael l'accompagne

de Kamouraska-L'Islet ou du Bas-du-Fleuve, notamment l'Île Verte, savent que les pêches y sont construites avec des fascines, qui sont en réalité une variété de hart rouge. On s'en sert pour entrelacer les piquets et retenir ainsi le poisson à chacune des marées. Or à St-Michel, monsieur Labrecque et ses ancêtres ont conçu une pêche originale et quasi permanente. Par terre, on construit un « quai »; on dépose des arbres grossièrement équarris; à l'aide de tarières, on y perce des trous de 3 pouces dans lesquels on installe des perches de plaine² d'une hauteur de 21 pieds; en certains endroits, on perçait directement le roc au moyen de « drill »³ et masses de fer; pour stabiliser le tout on transperce l'arbre à l'horizontale et on y insère des pièces de bois sur lesquelles on dépose ensuite des pierres; ici et là, on ajoute des guis et des haubans⁴ afin de contrecarrer l'effet des grands vents. Au lieu d'entrelacer des végétaux, on accrochait aux poteaux, au moyen de « crampes »⁵, un grillage métallique tressé, aussi appelé broche à poule. On profitait des marées hautes pour procéder à l'installation de la partie supérieure et à la marée descendante pour les parties inférieures jusque par terre. Les Labrecque ont inventé une machine à crampes. Elle servait à plier la broche pré-coupée en biseau.

La pêche des Labrecque partait de la rive et s'étendait en trois phases sur une longueur de 3500 pieds. En 3 endroits, tout au long du parcours de la pêche, on fabriquait un port, sorte de coffre ou de piège dans lequel le poisson allait se retrouver avec le courant de la marée descendante. À un endroit stratégique, on construisait une sorte d'aquarium naturel, retenu avec des tangons⁶, pour conserver les espèces que l'on voulait garder en vie, afin de répondre aux exigences de certains distributeurs de poisson de Québec et



Rodrigue Labrecque posant fièrement devant son poêle Bélanger en parfait état de conservation



Rodrigue Labrecque au temps où la pêche à l'anguille était florissante dans l'anse St-Vallier



Rodrigue Labrecque à droite admire cet esturgeon géant



Montréal. Leur conservation pouvait durer une semaine. À la marée basse, on se rendait aux trois ports, soit avec un chaland à fond plat⁷, soit avec une voiture tirée par un cheval, soit avec un tracteur, à partir de 1952, pour recueillir la récolte de la mer.

Mais attention! Il est arrivé à quelques reprises que le tracteur refuse de démarrer et il fut submergé par la marée montante. On réussit tout de même à le ramener sur la rive à la faveur de la marée basse suivante. On ouvrait les portes du coffre, on y pénétrait et, à l'aide d'une seine de corde⁸, on chargeait la voiture. Les captures, emballées dans des poches de jute ou dans des boîtes

pleines de neige, étaient expédiées par train, à la gare de St-Michel Station (aujourd'hui La Durantaye) ou celle de St-Vallier, tout dépendant de l'accueil du gardien de gare. Le reste, conservé dans des glaciers dans la grange, était recueilli par les marchands de Québec ou Montréal qui venaient les prendre sur place avec des camions citernes ou réfrigérés.

Que trouvait-on dans les pêches? Il faut se rappeler qu'on est à la limite de l'eau salée et de l'eau douce. De l'avis de monsieur Labrecque, le gratin des poissons était le saumon, le bar rayé⁹ et le doré. Difficile, selon lui, d'en préférer l'un à l'autre. Une chair tendre, blanche ou ro-

sée, mais délicieuse. Le lion de ces mers était sans contredit l'esturgeon.

Des photos et des chiffres conservés dans l'album familial nous révèlent trois spécimens d'esturgeon dignes du Livre des records Guinness : mesurant une dizaine de pieds et pesant 347 livres (en 1963), 404 livres et 515 livres, dans les années '50. Imaginez la portion de caviar! Un petit pot de bébé se vendait à l'époque 4\$. Faites le calcul pour aujourd'hui. Quant au bar, monsieur Labrecque se rappelle en avoir ramené 1100 en une nuit. Il mesurait en moyenne trois pieds. En bas de trois livres, on le rejetait à l'eau. Ensuite, venait la truite des mers, l'éperlan¹⁰, l'alose¹¹, le brochet, le poisson blanc

et, bien sûr, l'anguille. On a même ramené des phoques ou loups marins. Il fallait alors les remettre à l'Aquarium de Québec ou au Jardin zoologique.

Ces pêches étaient tendues à la fonte des glaces vers le 15 avril. On les démontait au plus tard le 25 novembre, ce qui faisait dire à notre informateur qu'on pêchait « d'une glace à l'autre ».

La pêche durait tout l'été. M. Labrecque devint propriétaire de la pêche héritée de son père en 1957. Il avait alors 25 ans. Il sortit 45 000 livres de poisson durant cette saison. Comme le caoutchouc n'était pas répandu, on s'habillait de bottes, de pantalons et de vestes de cuir. Pour les fesses, on utilisait la peau des fesses de cheval, ce qui s'ajustait mieux à la forme du corps. Pour les mains, il n'y avait rien comme de travailler nu-main. Il fallait s'habituer à l'eau froide et au vent de nordet. La marée basse sonnait l'heure du lever et réglait celle du coucher. Sept jours par semaine durant 7 mois. Il fallut obtenir la permission du curé pour travailler le dimanche. « Sauve ton bien », lui dit ce dernier. Car le poisson non ramassé mourait.

Si les Labrecque ont exercé ce métier durant trois générations, soit jusqu'en 1974, c'est qu'ils y trouvaient leur



Réplique d'une pêche fabriquée par Rodrigue Labrecque

compte. Ils étaient réputés pour la qualité des produits, leur fraîcheur, leur saveur. On venait d'un peu partout s'approvisionner chez-eux. De St-Michel, du Québec, d'Europe. Pourquoi a-t-on abandonné la pêche? Parce que le poisson a diminué considérablement à la fin des années soixante.

Que s'est-il passé? Lors des travaux en vue de l'Expo '67, on a construit le métro de Montréal et déversé la pierre dans le fleuve pour fabriquer l'île Ste-Hélène, le tout accompagné d'un

produit appelé DDT.

En aval, tout le long des côtes, jusqu'au golfe, la pêche en a subi les effets directs. On parle d'empoisonnement au mercure, de poisson mort sur les grèves, de blocage des exportations.

Ce fut le début de la fin. La pollution agricole de la rivière Boyer fit le reste, pour les pêches de l'Anse de St-Vallier.

Comme de nombreux autres pêcheurs, monsieur Labrecque dut abandonner malgré lui ce métier qu'il aimait tant et se tourner vers un autre gagne-pain.

1. Son oncle, Albert Mercier, a fabriqué le banc d'œuvre dans l'église de Beaumont.
2. Érable rouge des savanes.
3. Forêt.
4. Câbles tenseurs.
5. Agraphes, crampons.
6. Petite bouée servant d'attache
7. On le tirait avec un treuil ou un cheval. On pouvait le déplacer avec des rames de 12 pieds de long. Un spécimen de ces rames se trouve chez les Labrecque.
8. Poche de filet pour prendre le poisson.
9. Poisson marin, très vorace, à chair savoureuse.
10. L'Anse Mercier était un endroit privilégié de frai pour l'éperlan au printemps.
11. Un poisson de mer estimé mesurant 2 à 3 pieds venant pondre dans les cours d'eau au printemps.

Panrace Catellier et Marie-Magdeleine Bélanger

Quelques bribes d'histoire

Par Charles-Henri Bélanger, 2004

En 1749, Panrace Catellier et Marie-Magdeleine Bélanger se sont épousés, il y a 255 ans. Votre présence en aussi grand nombre, n'établit-elle pas la preuve qu'ils méritent d'être rappelés à notre mémoire au moyen de ce beau monument. À plus forte raison, si on prend en compte que l'éloignement : autres provinces canadiennes, notamment le Manitoba ; autres pays, notamment les États-Unis, ont rendu impossible la présence ici de la plupart des descendants de vos ancêtres Panrace Catellier et Marie-Magdeleine Bélanger.

Votre ancêtre Panrace Catellier était ce qu'on appelait dans le temps, un bon parti

En 1749, il a apporté à la communauté matrimoniale qu'il a formée avec Marie-Magdeleine : une terre de trois arpents par quarante, située au troisième rang de Saint-Vallier et une autre terre d'un arpent et demi par quarante, située au deuxième rang de Saint-Vallier. En épousant votre ancêtre Catellier, Magdeleine Bélanger recevait en communauté de biens ces deux terres, avec leurs bâtiments et le contenu de ces mêmes bâtiments.

En 1754, de Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin, le jeune couple recevra à titre d'héritage donné à l'avance, un circuit situé entre le premier et le deuxième rang de Saint-Vallier. Il s'agissait d'un des trois circuits concédés à Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin par les soeurs de l'Hôpital Général.

Ce circuit devait être contigu à la terre que le jeune couple possédait déjà au deuxième rang.

Période d'effervescence

On sait que les soeurs de l'Hôpital Général ont été seigneuses de la

seigneurie de Saint-Vallier de 1720 à 1770. Dès 1750, elles avaient concédé la presque totalité de leur seigneurie qui a prospéré sous leur sage administration. Elles se sont retrouvées avec le :

- 1^{er} rang : Rang du bord de l'eau,
- 2^e rang : Côte Saint-Jean-Baptiste,
- 3^e rang : Côte Saint-Augustin,
- 4^e rang : Côte Saint-Joseph
- 5^e rang : Côte Sainte-Geneviève

et ainsi de suite jusqu'au dixième rang ou jusqu'à la dixième concession. Notons que le territoire au-jour d'hui occupé par Saint-Raphaël était pour une large part compris à l'intérieur des limites de Saint-Vallier¹.

Faits devant être signalés

- Votre ancêtre Catellier a été au nombre de ceux qui ont étreigné, qui ont été les premiers à profiter du moulin du Petit-Canton construit au cours des années 1747-1748 par les soeurs de l'Hôpital Général. Avant 1748, Panrace Catellier, comme bien d'autres censitaires, devait faire moudre les céréales qu'il récoltait au moulin à vent situé au sommet du village de Saint-Vallier.

- La rénovation récente du moulin à eau construit par les soeurs hospitalières de l'Hôpital Général, en 1747-1748, nous la devons en grande partie à l'initiative de M. Fernand Breton assisté de son épouse Claudette Pâquet, tous deux ici présents. Claudette et Fernand sont vivement appréciés à la Société historique de Bellechasse pour l'efficacité de leurs nombreuses implications.

Période tragique vécue par Panrace et Marie-Magdeleine

Suivit la période tragique de 1755-1760. La côte-du-Sud contient alors 20 % de la population française apte

à porter les armes. Tous les hommes valides, de 16 à 70 ans, sont assignés à la défense de nos frontières menacées à bien des endroits par des armées venant de l'est et du sud. Peu de gens pour cultiver, ensemer et récolter : c'est la famine, notre peuple souffre de la faim. En se basant sur les dates de naissance, parmi les 6 frères de Marie-Magdeleine, au moins trois sont en âge de porter les armes. Que sont-ils devenus ? Sont-ils décédés en bas âge ? Leur vie a-t-elle été sacrifiée à la défense de la patrie ? Toujours est-il que Jacques, le petit plus jeune, qui n'avait que douze ou treize ans au passage des armées anglaises, fut le seul garçon à faire souche. Cependant, au moins dix de ses enfants se sont mariés et ces dix ménages lui ont donné à lui et au grand-père Prisque, une très nombreuse postérité.

Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin comptent probablement encore bien plus de descendants par leurs filles que par leur fils Jacques.

Trois de leurs filles ont fait souche :

Le 10-11-1749, Marie-Magdeleine épouse Panrace Catellier. Le couple ira demeurer au 2^{ème} rang de Saint-Vallier, Côte Saint-Jean-Baptiste. Quatre de leurs fils épouseront des jeunes filles de Saint-Vallier. Si on se donne la peine de feuilleter les volumes du frère Éloi-Gérard Talbot, au patro-nyme Catellier, page 257 et suivantes, on se rend compte que ce couple est à la tête d'une nombreuse descendance. Partis de Saint-Gervais, des Catellier ont été de véritables pionniers du Manitoba où on les retrouve nombreux. Un magnifique monument a été érigé au Manitoba à l'occasion des célébrations du centième anniversaire de l'arrivée des Catellier dans cette province. On les retrouve aussi nombreux dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Notons enfin que cette même lignée de

1. La paroisse de Saint-Raphaël a fêté en 2001 son 150^e anniversaire de fondation

Catellier a donné à l'église canadienne nombre de religieux et de religieuses. On en compte 10, pour Saint-Vallier seulement au cours des années 1829-1918.

Le 23-11-1751, Marie-Geneviève épouse Pierre Lacroix . Le couple ira demeurer à Saint-Charles, quatre de leurs enfants épouseront des personnes de Saint-Charles.

Le 24-11-1760, Élisabeth-Brigitte épouse Pascal Corriveau, fils du capitaine de milice Jacques Corriveau. Le couple demeurera à Berthier. Six de leurs enfants épouseront des personnes de Berthier. Leur fille Marie-Anne se mariera en seconde noces, le 23-04-1822, avec Jacques Beaudoin de Saint-Gervais. On sait que le 28 avril de cette même année 1760 avait eu lieu la bataille de Sainte-Foy remportée contre les troupes anglaises par le chevalier Lévis à la tête de 7 260 hommes. Ce fut la dernière victoire franco-canadienne.

Au cimetière de Saint-Vallier, avec ce monument des familles Catellier tout à côté de celui des familles Corriveau, on a l'impression que Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin sont doublement honorés grâce à la piété filiale des Corriveau et des Catellier. Marie Magdeleine ayant marié un Catellier ; Élisabeth-Brigitte, un Corriveau.

Placé comme il est, au sommet d'un escarpement, dos tourné vers le nord-

ouest, votre monument a, à son arrière plan, l'anse de Saint-Vallier avec son foin de battures, son sanctuaire d'oiseaux migra-teurs et ses terres basses très généreuses, berceau à la seigneurie de La Durantaye avant de devenir le berceau de la seigneurie de Saint-Vallier elle-même. Marie-Magdeleine née le 19-11-1730 à Saint-Laurent, Île d'Orléans, vécut là son enfance et son adolescence de 5 à 19 ans moins quelques jours, jusqu'à son mariage avec votre ancêtre Pancrace Catellier.

Les Bélanger apprécient que le nom Marie-Magdeleine Bélanger apparaisse à côté du patronyme Catellier. Certains d'entre vous me diront que cela allait de soi. Je n'en suis pas si sûr. Dans la ville de Québec reconnue comme un des joyaux du patrimoine mondial, plusieurs superbes monuments érigés en hommage à d'illustres personnages taisent le nom de l'épouse. Il faut dire cependant qu'au temps de Pancrace, la vie sur une ferme était pratiquement intenable pour un pionnier, sans la présence et l'assistance tenace de l'épouse. Cela, les Catelliers l'ont facilement compris.

Félicitations à André Catellier, président de l'Association des Catellier d'Amérique et à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'érection de ce monument en hommage à Pancrace Catellier et Marie-Magdeleine Bélanger. Il

ne faudrait pas feindre d'ignorer les mérites de l'épouse d'André Catellier, qui est pour son époux très tenace, d'un support indéfectible.

Association des familles Catellier

Nos ancêtres



Pancrace Catellier 1716 -1779 arrivé de St-Planchers en Normandie vers 1732 fils de Jean LeCastellier et Marie Desvaux marié le 10 novembre 1749 à Marie-Magdeleine Bélanger à Saint-Vallier fille de Prisque Bélanger et de Geneviève Gosselin



Exposé à l'occasion du dévoilement du monument en mémoire des Catellier et Bélanger de St-Vallier et Geneviève Gosselin

Hommage à Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin

Par Charles-Henri Bélanger



Hommage à Prisque Bélanger et Geneviève Gosselin Établis en ce lieu en 1733 - Leurs descendants reconnaissants 1999

Famille Bélanger

1 ^{re} gén.	m. 12-07-1637 N.-D. de Québec Marie Guyon
François Bélanger	
2 ^e gén.	m. 21-11-1663 Château-Richer Barbe-Delphine Cloutier
Charles Bélanger	
3 ^e gén.	m. 18-02-1692 Ste-Anne-de Beaupré Geneviève Gagnon
Charles Bélanger	
4 ^e gén.	m. 06-11-1724 Saint-Laurent, I.O. Geneviève Gosselin
Prisque Bélanger	

Famille Gosselin

1 ^{re} gén.	m. 18-08-1653 Sillery, Françoise Lelièvre
Gabriel Gosselin	
2 ^e gén.	m. 23-11-1683 Saint-Pierre I.O. Marie-Anne Raté
Ignace Gosselin	
3 ^e gén.	m. 06-11-1724 Saint-Laurent, I.O. Prisque Bélanger
Geneviève Gosselin	

Prisque Bélanger est né le 2 octobre 1700, à Château-Richer. En 1723, il s'est acheté une terre à Saint-Thomas-de-Montmagny. Le 6 novembre 1724, il a épousé Geneviève Gosselin née le 13 novembre 1706, à Saint-Laurent, Île d'Orléans. À leur mariage, Prisque avait donc 24 ans et Geneviève 18 ans moins quelques jours. Le couple a donné naissance à 13 enfants. Il semble bien que quelques-uns d'entre eux soient décédés en bas âge.

On peut penser que si Prisque avait acheté une terre à Saint-Thomas-de-Montmagny en 1723, c'était en vue d'aller s'y établir avec Geneviève Gosselin, après leur mariage, en 1724.

Mais on constate que leur première enfant, Geneviève, est née à Château-Richer, en 1725 ; que leur deuxième enfant, Prisque, est né à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en 1726 ; que leurs troisième et quatrième enfants, Marie-Madeleine en 1728 et Marie-Geneviève en 1730 sont nées à Saint-Laurent, I.O.

Geneviève, la femme de Prisque et la cadette des treize enfants d'Ignace Gosselin avait hérité de son père d'une terre de trois arpents de front, à Saint-Laurent I.O. En pratique, cette terre, Ignace l'avait aussi donnée à son gendre Prisque Bélanger.

Pourquoi Geneviève et Prisque sont-ils venus s'établir à l'anse de Saint-Vallier ?

Pour plusieurs raisons sans doute. En 1733, l'île d'Orléans était occupée en totalité, toutes les terres y avaient été concédées. Geneviève et Prisque prévoyaient sans doute la venue de plusieurs autres enfants et la Côte du Sud, juste en face, offrait presque à l'infini des possibilités de nouveaux établissements, tout en permettant à Prisque et surtout à Geneviève de ne pas trop s'éloigner de la parenté. Le logiciel Parchemin nous révèle que Prisque, avec l'accord de Geneviève, est signataire de quarante-neuf contrats notariés : contrats d'achats, d'échanges, de ventes, de donations de terres, de mariage des enfants, etc., et que Prisque et Geneviève, à la fin de leur vie, pouvaient compter au moins une bonne dizaine de terres dont ils avaient été propriétaires à un moment ou l'autre, à Saint-Vallier même. Ils ont aussi fait des transactions ayant des terres comme objet à Saint-Thomas, Berthier, Saint-Michel et Beaumont. En vendant la très belle terre que Geneviève possédait à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, Geneviève et Prisque avaient sans doute eu de quoi s'acheter une autre très belle terre à l'anse de Saint-Vallier. Une propriété de quatre arpents et demi sur front de mer avec terres basses très fertiles, foin de grève abondant, produits de la pêche en quantité, avec en plus le fleuve faisant office de route et le delta de la rivière Boyer, de petit port de mer offrant abris aux barques à voile et à fonds plats servant à la réception et à l'expédition de marchandises, de produits.

On sait que Saint-Vallier a été ouvert par des groupes de parents et d'amis. Depuis 1717, les lots 134 et 135 étaient occupés par Pierre Thibault, petit-cousin de Geneviève, et petit-neveu de François Bélanger. En 1728, Pierre Gosselin, un autre cousin de Geneviève, mariait Josette Labonté à Saint-Vallier. Geneviève, la femme de Prisque, était aussi la nièce de Geneviève, fille de Gabriel, religieuse de l'hôtel-Dieu de Québec (Mère de Sainte-Madeleine) passée à l'Hôpital général de Québec en 1693, supérieure de 1708 à 1714. Notons que de 1720 à 1772 la seigneurie de Saint-Vallier appartenait aux soeurs hospitalières de l'Hôpital général dont le domaine seigneurial se trouvait tout près de la terre acquise en 1733 par Prisque et Geneviève. Dans le logiciel Parchemin, on trouve trois contrats ayant pour objet des concessions de terres consenties par les soeurs de l'Hôpital Général à Prisque et Geneviève.

À leur tour, Geneviève et Prisque ont fait pour deux de leurs filles et deux de leurs gendres ce qu' Ignace Gosselin et Marie-Anne Raté avaient fait pour eux et même davantage. Un contrat de donation nous révèle qu'à Pancrace Catellier, époux de leur fille Marie-Magdeleine, ils ont donné un circuit situé entre le haut du premier rang et le bas du deuxième rang de Saint-Vallier. Un autre contrat de donation nous révèle qu'ils ont aussi donné à Pierre Lacroix époux de leur fille Marie-Geneviève, une terre en bois debout de six arpents de front sur quarante arpents de profondeur, située dans la paroisse Saint-Charles relevant de la Seigneurie de Beaumont. Ce deuxième contrat de donation spécifiait que les donateurs, Prisque et Geneviève, s'engageaient à héberger avec eux leur gendre Pierre Lacroix et leur fille Marie-Geneviève, le temps de défricher quatre arpents de terre pour leur permettre de commencer à ensemer et d'apporter à cette ferme ce qu'il lui fallait de plus essentiel compte tenu de l'époque : une maison avec son ameublement, des bâtiments, de l'outillage, du cheptel, etc. Le recensement du gouvernement de

Québec en 1762 nous révèle que les possessions de Prisque à Saint-Vallier ne sont dépassées que par celles du capitaine de milice Joseph Gaboury. Prisque et Geneviève auraient eu treize enfants : sept filles et six garçons. Il semble bien que leurs filles leur auraient donné une descendance plus nombreuse que leurs fils. Jacques, le cadet de la famille qui n'avait que douze ans au passage des armées anglaises en 1759 fut le seul à transmettre le patronyme Bélanger. Quelques-uns, parmi les frères aînés de Jacques, auraient-ils perdu la vie lors des guerres de la conquête ? Jacques a hérité de la terre de 4 arpents achetée par ses parents en 1733, d'une terre de 3 arpents au 4^{ème} rang de Saint-Michel et de circuits situés entre le haut des terres du premier rang et le bas des terres du deuxième rang de Saint-

Vallier. Avec ce qu'il avait reçu en héritage, Jacques, qui était de 47 ans plus jeune que son père Prisque, eut de quoi bien établir deux de ses fils, Jean-Baptiste et Gabriel. Il a aussi établi deux autres de ses fils, Prisque et Jacques, à Saint-Gervais, et un autre encore, Pierre, à Saint-Henri de Lévis. Grâce au petit Jacques, qui n'avait que douze ans en 1759, la descendance de Prisque et Geneviève portant le patronyme Bélanger est devenue très nombreuse. Prisque est décédé à 70 ans, des suites, dit-on, d'une blessure qu'il aurait subie en 1759, lors d'une échauffourée entre les miliciens de Saint-Vallier et un détachement des troupes anglaises, à l'occasion d'une tentative de traversée de la rivière Boyer. Geneviève décéda à 90 ans : une force de la nature cette Geneviève.

Lancement du livre sur Robert Lamontagne



Salon du livre de Québec édition 2010. Sur la photo on reconnaît Pierre Beaudet et Robert Lamontagne, Jean-Pierre Lamonde, président de la SHB et coauteur du livre « Patrimoine Religieux de Bellechasse », Jean-Claude Dupont, ethnologue et auteur, Yves Hébert et Johanne Dupont des Éditions GID.

Yvon Laflamme CA, Pl. fin.

Mercier Vallières Laflamme CA

Société en nom collectif
Comptables agréés

23, rue Commerciale
Saint-Charles, Bellechasse
(Québec) G0R 2T0

Tél.: (418) 887-7000
Fax: (418) 887-6690
mvlofla@globetrotter.net

Manoirs de St-Vallier Où était situé le manoir seigneurial des Augustines Hospitalières de l'Hôpital Général de Québec?

Par Paul St-Arnaud, mars 2010



Embouchure de la rivière Boyer au fleuve, frontière commune aux municipalités de Saint-Michel et de Saint-Vallier. Dans le haut de la photo, à gauche, nous apercevons la Pointe Labrecque, anciennement Pointe à l'ardoise alias Pointe à Boyer.

Cet article vise à bien situer la terre domaniale et la maison qui servit de manoir aux seigneurs d'un lieu chargé d'histoire à la frontière des municipalités de Saint-Michel et de Saint-Vallier. Nous verrons que le manoir d'Olivier Morel de La Durantaye, déjà présent en 1674, a été construit sur le territoire actuel de la municipalité de Saint-Michel et que ce même manoir fut utilisé à partir de 1720 par les Mères Augustines Hospitalières de l'Hôpital-Général de Québec dans leur seigneurie de Saint-Vallier.

D'entrée de jeu il nous faut clarifier ce qu'on entend par terre domaniale. À l'intérieur d'une seigneurie, le domaine est l'endroit où le seigneur établit sa résidence. Cette résidence porte alors le nom de manoir et c'est là que les colons-censitaires sont tenus de payer le cens et la rente. Si la seigneurie de Saint-Vallier a eu deux domaines au cours de son histoire, la seigneurie de Saint-Michel (partie ouest au fleuve de la seigneurie La Durantaye) en aura eu un en fin de régime quand son dernier

seigneur, Léger Launière, s'installera dans sa seigneurie, au cœur du vieux bourg. Ses prédécesseurs, Péan père et Péan fils de même que le seigneur Descheneaux, n'ont jamais habité leur seigneurie. Ayant reçu une partie de la seigneurie Saint-Michel de sa mère, fille du seigneur Brassard Descheneaux et épouse de Michel Launière, Léger Launière hérita de l'ensemble en 1828 et s'installa au village en 1832. Ce manoir situé sur le coteau près de la croix de fer du tricentenaire est maintenant disparu. Déconstruit par la famille Roy, celle-ci récupéra certains matériaux lors de sa démolition pour bâtir, en lieu et place, la maison qu'occupe présentement la famille Vézina au 109 rue Principale. Une plaque commémorative, installée sur le mur de façade, en témoigne.

Il nous apparaît également important de distinguer « terre seigneuriale » et « terre domaniale ». À l'intérieur de sa seigneurie, le seigneur pouvait se réserver d'autres terres que celles qui constituaient son domaine. Ces

terres étaient appelées seigneuriales et contrairement aux autres terres, le seigneur n'était pas tenu de les concéder aux colons. Une de ces terres pouvait être donnée à la fabrique pour y construire l'église en échange de privilèges, une autre pouvait servir à la construction d'un moulin banal, une autre servir de frontière tampon entre deux seigneuries etc. Il ne faut donc pas confondre terre domaniale et terre seigneuriale et réserver le mot domaniale aux terres qui servent de lieu de résidence au seigneur.

Dans l'Aveu et dénombrement de Roland Tessier, fondé de pouvoir des Dames Religieuses de l'hôpital général de Québec pour la moitié du fief de la Durantaye (St-Vallier) (17-03-1725) on mentionne une maison de pierre de 35 pieds de long sur 23 pieds de large au domaine seigneurial déjà établi. Ce domaine était situé à l'embouchure de la rivière Boyer au fleuve. Il y aura un autre domaine à l'anse de Bellechasse (Pointe de Saint-Vallier alias Pointe Bellechasse) lorsque la famille Tarriau de Lanaudière y construira son manoir en 1810 sur une terre seigneuriale qu'Olivier Morel s'était réservé là, mais le seul domaine seigneurial existant dans la seigneurie de Saint-Vallier sous le régime français est celui de la rivière Boyer. Ce domaine est en fait celui d'Olivier Morel de La Durantaye qui donna son nom à une seigneurie qu'il géra officiellement pendant 44 ans, de 1672 à 1716. Propriétaire de cette partie est de la seigneurie avant que les religieuses Augustines-Hospitalières-de-l'Hôpital-Général-de-Québec en deviennent les « seigneuresse » en 1720, le seigneur Olivier Morel avait choisi comme lieu de résidence un terrain de 18 arpents de large qui chevauchait la rivière Boyer à son embouchure au fleuve. Un moulin à vent aurait même été construit à « la Pointe à Boyer » là où vivra plus tard

la famille du pêcheur de métier Rodrigue Labrecque.

Même si Olivier Morel viendra finir ses jours dans sa seigneurie, son épouse et lui élèveront leurs enfants à la haute ville de Québec.

Une maison de ferme, déjà construite en 1674, servit néanmoins de manoir à Olivier lorsque, à bord de son voilier, il venait dans sa seigneurie. Nous le savons grâce à deux documents :

1) Une liste des concessionnaires de la seigneurie La Durantaye que l'on trouve dans : TRUDEL Marcel, le terrier du Saint-Laurent en 1674, tome 2, Montréal : Éditions du Méridien, 1998, pages 776-777. Ce document nous présente « *Jean Bériau dit Latreille et Pierre Molle dit Lallemand, habitant demeurant en la seigneurie de la Durantaye au domaine seigneurial, située entre Nollan et Bazin, terre de 18 arpents de front et de 168 arpents de profondeur donnant sur la rivière Boyer avec un manoir* »

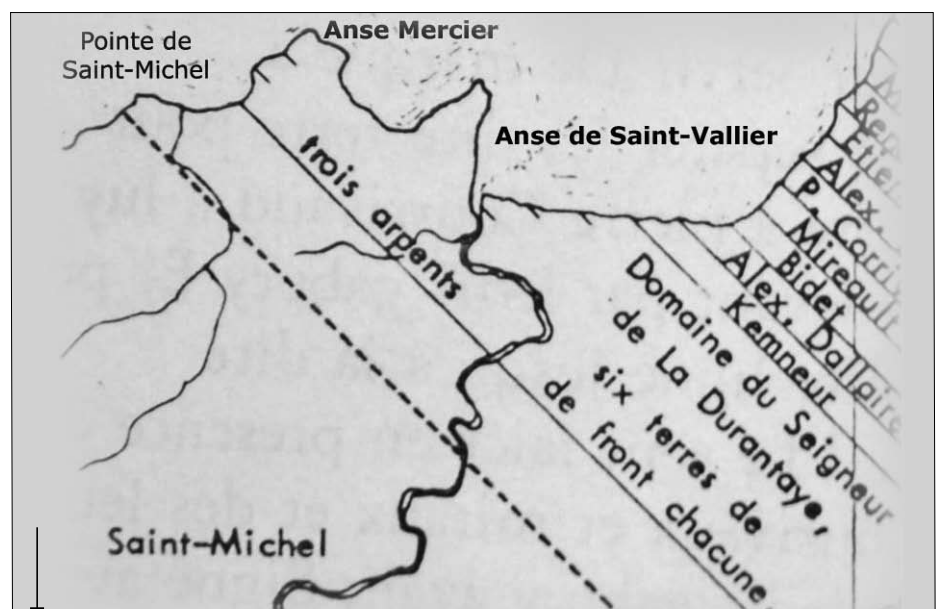
2) Un bail que nous trouvons aux greffes du notaire Becquet, 4 octobre 1674 : « *Bail à ferme et loyer d'une métairie par Olivier Morel de La Durantaye à Pierre Molle dit Lallemand et Jean Bériau dit Latreille. Mention : la metterie, sise en la seigneurie de la Durantaye, appartient au sieur Olivier Morel et elle tient lieu, à ce moment-là, de manoir seigneurial.* »

D'après ces documents on constate qu'Olivier Morel engageait des métayers pour s'occuper de son domaine et que cette métairie lui servait de manoir. Selon la carte de Gédéon de Catalogne 1709-1712, le domaine d'Olivier Morel comprenait trois terres de 3 arpents de large chacune à l'est de la rivière Boyer (halte routière actuelle à l'Anse de Saint-Vallier) et trois terres de trois arpents de large chacune à l'ouest (terres bornées au fleuve par l'Anse Mercier de Saint-Michel) pour un total de 18 arpents répartis à parts égales de chaque côté de la rivière à son embouchure au fleuve. Olivier Morel meurt en 1716. On sait par ses dernières volontés qu'il scinda sa seigneurie en deux parties égales au fleuve pour que ses descendants puissent en bénéficier à son décès. La coutume,

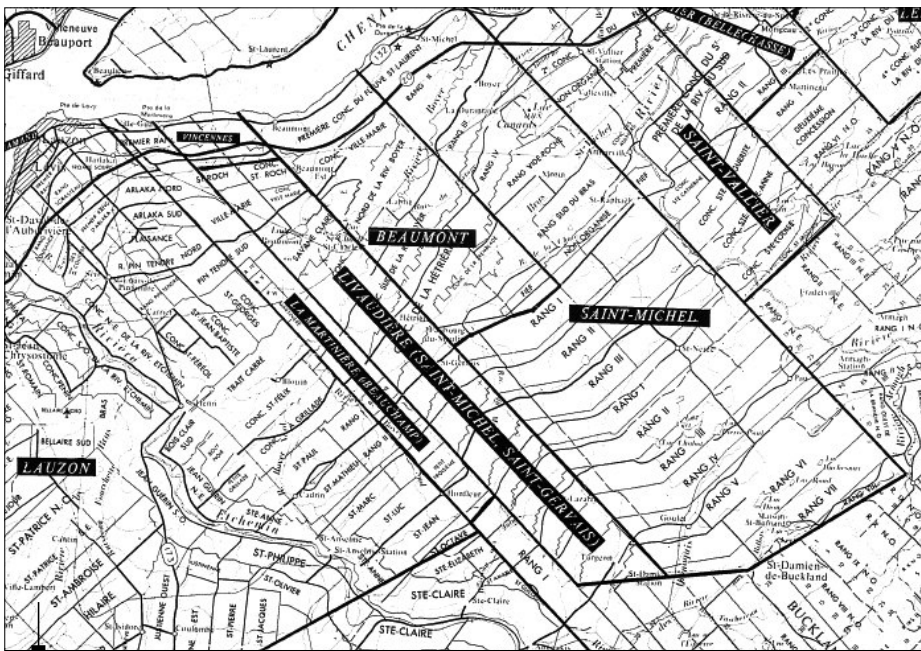
dans les familles nobles comme celle des Morel de La Durantaye, voulait que le fils aîné hérite du domaine et de son manoir. En séparant sa seigneurie en deux parties, Olivier Morel n'avait donc pas voulu scinder son domaine. Il s'arrangea pour que celui-ci soit entièrement compris dans la partie est de la seigneurie qu'il légua à son fils aîné Louis-Joseph. Quand les religieuses Hospitalières obtiendront cette partie de seigneurie du fils aîné en 1720 elles deviendront donc propriétaires de tout le domaine situé de part et d'autre de la rivière à son embouchure au fleuve. On sait aussi qu'elles continueront d'exploiter la métairie qui servait de manoir à Olivier Morel et que celle-ci servira à nourrir la communauté. On le sait grâce à un document d'archive qui nous indique qu'elles avaient une ferme dans cette partie du domaine située à l'ouest de l'embouchure de la Boyer dans la paroisse de Saint-Michel. Ce document date de 1721. Il s'agit d'un extrait des « Procès-Verbaux sur la commodité ou l'incommodité (de comodo et incommodo pour décrire un accès et un usage pratique ou non) dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France » fournis par le procureur général du Roi Mathieu-Benoît Colette. Nous avons souligné en gras la partie du texte qui nous intéresse.

« *Et le dit jour seizième du dit mois de mars en la paroisse de St-Michel située en la Seigneurie de La Durantaye sont comparus devant nous... Auxquels comparants nous avons exposé le sujet de notre commission et les avons interpellés de nous dire l'étendue présente de la dite paroisse, le nombre de chefs de famille qui la composent et de nous déclarer si eux ou quelques-uns des absents sont incommodés pour venir au service divin par la difficulté des chemins ou par l'éloignement. Sur quoi ils nous ont dit que l'étendue de la dite paroisse de St-Michel commence du côté d'en bas le long du fleuve à la rivière Boyer et finit en remontant le fleuve à la ligne qui sépare la Seigneurie de La Durantaye d'avec celle de Beaumont, que sur le front de la dite moitié de la Seigneurie qui compose la dite paroisse de Saint-Michel il y a vingt-neuf chefs de famille résidents y compris la ferme des religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, auxquelles l'autre moitié de la dite Seigneurie appartient comme l'ayant acquise du fils aîné du dit feu Sieur de La Durantaye...* »

Prenons garde ici à ne pas confondre la frontière des deux paroisses avec la frontière des deux seigneuries. Si la Rivière Boyer au fleuve servait de



Grossissement d'une carte tirée de la monographie de Saint-Vallier intitulée : *De Mémoire, Saint-Vallier Bellechasse. Les indications Anse Mercier, Anse de Saint-Vallier et Pointe de Saint-Michel ont été ajoutées par l'auteur de cet article.*



Carte faite par le Ministère des terres et forêts du Québec à partir du cadastre de 1863

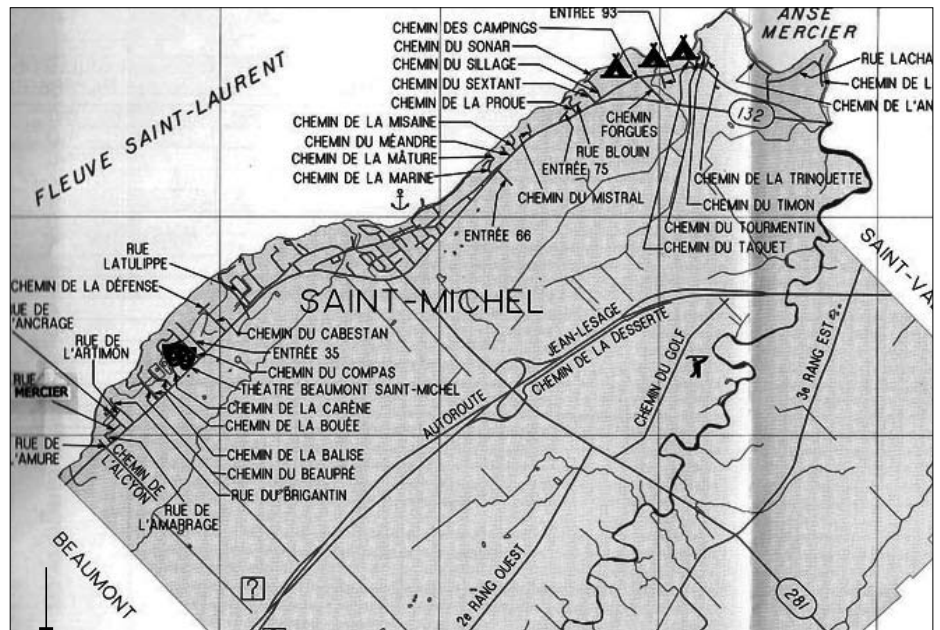
frontière aux paroisses de Saint-Michel et de Saint-Vallier (Saint-Jacques et Saint-Philippe, les deux saints patrons de St-Vallier), la frontière commune aux deux seigneuries se trouvait plus à l'ouest. On sait que le domaine seigneurial était situé de part et d'autre de l'embouchure de la Boyer et on vient de voir qu'il appartenait entièrement à cette partie est de la seigneurie La Durantaye achetée par Monseigneur de Saint-Vallier du fils Louis-Joseph Morel pour les Mères Hospitalières. Celles-ci donneront le nom de Saint-Vallier à leur seigneurie mais par leur lieu de résidence (manoir) elles seront paroissiennes de Saint-Michel. Dit autrement, la seigneurie de Saint-Vallier chevauchait en partie le territoire de deux et même de trois paroisses. En plus des censitaires-paroissiens de Saint-Philippe et Saint-Jacques, elle comptait des censitaires-paroissiens de Saint-Michel et plus tard, vers 1750, de Saint-François-de-La-Rivière-du-Sud.

Si d'ailleurs on consulte les cadastres de 1709 et de 1863, on se rend compte que la ligne frontière entre les seigneuries de Saint-Michel et de Saint-Vallier commence au fleuve à la Pointe de Saint-Michel, à l'ouest de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Anse Mercier.

De façon plus précise il s'agit de la pointe ouest de la plage des campings. Depuis 1720, cette frontière sépare la seigneurie La Durantaye en deux parties égales au fleuve entre Beauumont et Berthier-sur-mer: la partie ouest de 1,4 lieue, 116 arpents ou 6,6 kilomètres appelée Saint-Michel et la partie est de même largeur appelée Saint-Vallier. Le territoire borné au nord par

l'Anse Mercier se situait donc dans les limites de la paroisse Saint-Michel dans la seigneurie de Saint-Vallier.

Les résidents de l'Anse Mercier ont longtemps pensé qu'ils étaient de la paroisse de Saint-Vallier. Joseph Mercier qui a donné son nom au lieu qu'il occupa comme propriétaire en 1880 est inhumé avec sa dame au cimetière de Saint-Vallier. Pourtant, si on tient compte de l'histoire, ils étaient de Saint-Vallier par la seigneurie mais de Saint-Michel par la paroisse. Lorsqu'on a aboli les seigneuries au Québec, entre 1844 et 1854, on a utilisé les frontières des paroisses pour déterminer celles des municipalités. La confusion vient du fait qu'à Saint-Vallier on a utilisé la frontière de la seigneurie au lieu de celle de la paroisse. La confusion fut telle que selon les dires d'un résident du lieu, les paroissiens de Saint-Michel situés à l'Anse Mercier reçurent la consigne de payer leur dîme au curé de la paroisse Saint-Philippe et Saint-Jacques. Récemment, en 1974, on régularisa la situation en donnant l'Anse Mercier à la municipalité de Saint-Michel comme on aurait dû le faire au 19^{ième} siècle en créant les municipalités. Cette correction étant maintenant faite on peut observer, sur la carte officielle de la MRC de Bellechasse, que la ligne



Carte tirée du Répertoire cartographique de la M.R.C de Bellechasse. Édition 2006

de séparation entre les deux municipalités bifurque vers l'est en longeant la rivière Boyer jusqu'à son embouchure au fleuve à la route 132 pour inclure dans les limites de la municipalité de Saint-Michel les terres bornées par l'Anse Mercier.

Regardons maintenant la photographie suivante.

La maison de ferme photographiée ici est dans cette partie de l'ancien domaine seigneurial de Saint-Vallier située dans la paroisse de Saint-Michel dont les frontières au fleuve sont maintenant adoptées par la municipalité. Serait-ce la maison de ferme qui servit de manoir aux religieuses?... Cette maison de bois, pièces sur pièces, au toit pentu à la française avec ses fenêtres à ventaux de 10 et 12 petits carreaux par ventail (battant) aurait-elle remplacé la métairie d'Olivier Morel décrite dans l'aveu et dénombrement de Tessier en 1725 comme étant une maison de pierre de 35 pieds de long sur 23 pieds de large environ? Certains membres des familles Labrecque et Mercier qui habitèrent le lieu après l'abolition du régime seigneurial prétendent que oui.

Dans certains documents on mentionne que certaines communautés amérindiennes, qui s'étaient installées à Saint-Michel entre 1745 et 1747 à la Pointe à l'Ardoise, maintenant Pointe à Labrecque, auraient bénéficié des

bons soins des Mères hospitalières. Était-ce dans cette maison de bois ou dans la maison de pierre d'Olivier Morel? Nous retenons l'hypothèse de la maison de pierre des Morel car nous croyons que celle-ci ne fut pas détruite avant la guerre de Conquête. On sait que les religieuses avaient dû consentir beaucoup de dépenses durant cette guerre et qu'ils durent vendre leur seigneurie en 1767 pour payer leurs créanciers. On sait que certaines de ces dépenses concernaient la seigneurie elle-même. Peut être que les coûts liés à la reconstruction du manoir expliquaient-ils en partie ces dépenses?

À part la résidence d'un des co-seigneurs Tarriex de Lanaudière au moulin du Sault, la seigneurie de Saint-Vallier aura donc connu deux domaines au cours de son histoire. Un premier, sous le régime français, qu'on doit à Olivier Morel de La Durantaye et un second, sous le régime anglais, quand la famille Tarriex de Lanaudière décida de s'établir à l'anse de Bellechasse, 40 ans après avoir acheté la seigneurie Saint-Vallier des Religieuses en 1767. La famille ajoutait alors un corps de logis à une maison qui, croit-on, fut construite par André Lavoie vers 1780. Le manoir des Lanaudière existe toujours grâce aux bons soins de Monsieur Robert Amos, récemment décédé. Avec l'accord de ce dernier plusieurs intervenants se

mobilisent déjà depuis plusieurs années pour donner un second souffle à ce manoir. Peut-être découvrirons-nous un jour que le manoir des Mères Hospitalières de l'Hôpital Général de Québec situé jadis sur le territoire actuel de la municipalité de Saint-Michel existe également? Nous pourrions alors nous rendre compte qu'il s'agit de cette magnifique maison de ferme située sur le site en question et photographiée en 2006 au nord de la route 132 tout près du pont qui traverse la rivière au centre du domaine seigneurial des Religieuses ayant appartenu aux Morel.

En attendant d'en savoir plus il n'est évidemment pas exclu d'envisager qu'il y ait eu deux manoirs à ce premier domaine de la seigneurie de Saint-Vallier : une première maison de ferme en pierre, celle des Morel, utilisée par les religieuses et, sur le même site, une seconde maison en bois pièces sur pièces que les Mères auraient fait construire en remplacement de la maison de pierre. Sans écarter complètement l'existence passée d'un manoir à l'est du domaine, sur le site actuel de la halte routière de Saint-Vallier, cette hypothèse nous semble peu probable. Il nous apparaît que si tel avait été le cas, les Religieuses ne l'auraient pas fait construire à l'ouest dans la paroisse voisine. Il nous semble également que les vestiges d'une telle installation seraient encore visibles. Aucun document d'archive connu n'a en tout cas à ce jour fait mention d'une quelconque activité seigneuriale à cet endroit, à l'est de l'embouchure de la rivière au fleuve.

Nous optons donc pour l'hypothèse de deux manoirs successifs sur un même site dans la partie ouest du domaine, là où un moulin à vent et des bâtiments de ferme étaient également situés. Un premier manoir construit en 1714 ou un peu avant et un second (photo) construit après la Conquête en remplacement du premier. Si tel était le cas, chacune des municipalités de Beaumont, Saint-Michel et Saint-Vallier auraient son manoir seigneurial, rappel éloquent d'un régime singulier en Amérique qui dura près de 250 ans et qui contribua grandement à définir les Québécois que nous sommes.



Maison de ferme photographiée en 2006 et située au nord de la rte 132 à l'ouest du pont qui traverse la rivière Boyer à son embouchure au fleuve.

Le patrimoine bâti dans Bellechasse

Une évolution inquiétante

Par Pierre Lefebvre

La notion de patrimoine bâti ré- fère aux édifices et aux lieux d'intérêt patrimonial qui s'apparentent à un « bien commun », en raison de leurs caractéristiques historiques reconnues. Le riche patrimoine bâti de Bellechasse suscite la fierté de tous ses citoyens; il contribue à donner un sens à leur attachement au territoire, un sens particulier qui les distingue des autres régions du Québec. Certains de ses éléments sont bien connus, comme la plupart de nos églises, plusieurs presbytères, quelques écoles et de nombreuses résidences. D'autres structures connues pour leur intérêt et leur beauté n'ont par contre ni la reconnaissance, ni la notoriété et ni la protection qu'ils méritent. Ce patrimoine bâti constitue à la fois un miroir de la vie d'aujourd'hui et un héritage qui témoigne de notre riche histoire locale et régionale. Il est l'œuvre de nos bâtisseurs, mais aussi celle de leurs héritiers qui l'ont préservé à travers le temps. Il serait indigne de ne pas chercher à conserver et à promouvoir ces richesses patrimoniales qui marquent encore notre existence et forment notre avenir.

L'uniformisation des pratiques architecturales a rendu ce patrimoine bâti extrêmement vulnérable parce qu'il fait face à de graves problèmes de vieillissement, d'équilibre et d'intégration. Il reste de moins en moins de structures patrimoniales qui ont conservé les caractéristiques d'implantation, l'architecture, les proportions, les accessoires décoratifs et les revêtements extérieurs des bâtiments d'origine. Pour faire moderne, pour faciliter l'entretien extérieur ou pour améliorer le confort ou l'utilité des structures, on n'hésite pas à sacrifier les plus beaux éléments de notre patrimoine bâti. Chaque année, de vieilles résidences ou de vénérables granges d'autrefois laissent la place à des bâtiments à l'allure contemporaine, plus confortables et plus fonctionnels certes, grugeant ainsi petit à petit l'apparence exclusive de notre patrimoine bâti. On tombe dans une banalisation

qui détruit les fondements mêmes de notre héritage culturel et qui modifie de façon irréversible les caractéristiques de nos paysages.

Dans la MRC de Bellechasse, rares sont les mesures de protection qui ont été déployées pour assurer l'intégrité du patrimoine bâti. C'est le laisser-aller quasi total, chaque propriétaire pouvant agir selon ses valeurs, tout en respectant des réglementations locales parfois trop permissives. Officiellement, seulement quatre sites du patrimoine ont été constitués, cinq structures détiennent un classement en vertu de la Loi sur les biens culturels et aussi peu que huit structures bénéficient d'une citation municipale. Aucun paysage de Bellechasse n'a fait l'objet d'une reconnaissance formelle. Globalement, c'est une performance décevante, malgré les rares réalisations attribuables à des citoyens consciencieux de la valeur de leur propriété patrimoniale. Il faut à cela ajouter l'influence indirecte de la Loi sur la protection du territoire agricole qui a empêché que nos rangs ne soient systématiquement envahis par des constructions résidentielles au cours des trente dernières années.

Sans rejeter d'emblée l'évolution normale du bâti et le recours à des solutions mieux adaptées, il faut déplorer que nos belles fermes ancestrales aient à peu près toutes disparu au nom de la modernité. Adieu beaux alignements de clôtures de perches, modestes maisons de colons, fières écoles de rang, magnifiques toits de bardeaux! La tôle mène le bal, les silos et les structures d'entreposage du fumier fendent les paysages bucoliques et les bungalows flirtent avec les étables modernes. Les structures des noyaux urbains et nos routes champêtres ne sont pas en laisse. À côté de quelques joyaux scrupuleusement entretenus, les maisons rénovées ou intégrées sans souci du patrimoine pavanent avec leur architecture disparate, leur revêtement de vinyle, leur fenestration d'aluminium et leurs cabanons dépareillés. On a élargi nos rangs, creusé des fossés,

repoussé le couvert forestier ou remplacé les structures anciennes de nos ponts. Un affront à nos ancêtres? Peut-être, mais surtout un conflit de valeurs entre les tenants de la croissance à tout prix et ceux qui prônent le respect de notre héritage patrimonial.

Il est temps de réagir

Au rythme où la dégradation de notre patrimoine bâti s'est opérée au cours des cinquante dernières années, il n'en restera pas grand-chose au milieu du présent siècle. Voilà pourquoi il s'avère urgent de passer aux actes et de s'engager dans une opération sans précédent pour compenser des années de négligence. Cette opération devrait notamment prévoir huit grandes interventions :

1. La sensibilisation des décideurs, acteurs locaux et citoyens aux enjeux de notre patrimoine bâti.
2. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine et la création d'un répertoire accessible à tous. Pour préserver notre patrimoine, il faut savoir l'identifier et justifier pourquoi il mérite une protection! Il serait urgent de regrouper et de rendre accessible toute l'information qui existe actuellement en format papier. Les inventaires de base devront être rapidement complétés avant que plusieurs structures comme des granges ou encore des points de vue particuliers ne disparaissent à jamais. Les paysages nécessiteront une attention particulière en raison de l'absence d'évaluation patrimoniale digne de ce nom. Enfin, il faudra entreprendre des études de caractérisation pour chaque municipalité afin d'analyser l'ensemble des éléments généraux qui forment leur identité.
3. La reconnaissance des bons coups par des prix et par des publications. Le travail est déjà bien amorcé de ce côté, mais des programmes spécifiques restent à être mis en place. Les structures d'intérêt, même disparues (moulins, forges, beurrerie, ponts...) devraient mériter un rappel de leur

existence sur le terrain et dans des publications.

4. L'établissement d'une concertation permanente entre la MRC, les municipalités, les fabriques, la commission scolaire, les groupes de citoyens et la Société historique de Bellechasse en vue d'intervenir globalement ou localement.
5. La généralisation de l'utilisation d'instruments règlementaires comme le pouvoir de citation et le plan d'intégration architectural pour baliser les interventions sur le patrimoine bâti.
6. L'accès aux propriétaires de structures patrimoniales à une assistance technique sous la forme de guides d'intervention et de conseils professionnels en architecture. La MRC de Bellechasse, avec trois autres MRC, offrira dès 2010 les services d'une clinique d'aide à la restauration patrimoniale, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce projet vise la préservation du riche caractère patrimonial de nos beaux villages par l'aide-conseil d'un architecte, afin d'aider les propriétaires de maisons anciennes à effectuer des choix judicieux pour préserver l'authenticité de leur demeure. Un nouveau guide technique sera distribué gratuitement sur demande aux propriétaires de maisons patrimoniales.
7. La disponibilité d'une aide financière pour encourager l'adoption de pratiques respectant le patrimoine. Plusieurs municipalités accordent déjà une aide au reboisement des rives et à la construction de nouvelles maisons; lorsque nécessaire, les municipalités ne devraient pas hésiter à investir dans la conservation de leur patrimoine bâti par des acquisitions d'immeubles en péril (pensons aux églises notamment) ou par des congés fiscaux offerts aux propriétaires qui collaborent à la réalisation des objectifs locaux.
8. La conception et la réalisation de projets de mise en valeur du cœur des villages pour corriger les blessu-



Une maison se meurt en Bellechasse. La mort est-elle vraiment nécessaire?»



Une des rares maisons en Bellechasse à être reconnue officiellement par l'État pour sa valeur patrimoniale.»

res apportées au cours des ans à leur environnement, complétant ainsi les efforts exceptionnels réalisés sur certains bâtiments communautaires : enfouissement des fils, réduction des aires asphaltées, rationalisation des axes de circulation, amélioration de l'éclairage des rues et des structures, plantation d'arbres, rénovation des vieilles résidences à proximité, etc. Avec des gestes réalisés sur quelques années, les cœurs de village deviendront autant de signatures qui résisteront au temps, renforceront le tourisme et stimuleront le sens d'appartenance des gens de Bellechasse.

Il faut considérer ce cri du cœur pour le patrimoine bâti comme un appel au ralliement et non comme une critique des gestes posés de bonne foi par de

nombreux décideurs et propriétaires de biens patrimoniaux. Tout le monde veut bien faire, mais tous ne se sentent pas concernés par la problématique soulevée plus haut. En misant sur la notion de protection du patrimoine, on conjuguera en parallèle celle de développement durable; ces deux notions s'inspirent en effet de la même logique pour articuler le temps présent de nos communautés à leur passé et à leur avenir, dans une perspective de transmission et de solidarité entre générations. Qui prendra l'initiative de mobiliser les intervenants concernés dans chaque municipalité? À n'en pas douter, de nombreuses personnes auront le courage et la détermination de s'associer à un mouvement ayant pour but de laisser à nos enfants un patrimoine dont ils seront fiers.

François Blouin de Honfleur Colonisateur de l'Abitibi

Par Fernand Thibault

Tous ces faits que vous vous apprêtez à lire me furent racontés par Clermont, fils de François et Denise. Je n'ai fait que les écrire à ma façon.

1950, c'était l'Année sainte, l'année où l'avion qui ramenait les pèlerins canadiens au pays s'est écrasé sur le mont Obiou. Pour François Blouin, cultivateur du rang surnommé la petite troisième de Honfleur, c'est l'année où il amorce une réflexion qui changera son destin et celui de sa famille, et aussi d'une certaine façon celui de sa parenté.

François Blouin et Denise Marceau, mariés en 1934, avaient alors déjà sept fils et une fille. Comment François pourrait-il, conformément à la tradition, établir tous leurs garçons, dans un pays où il n'y avait plus de terres disponibles depuis plus d'un siècle? Tout bon père de famille devait réfléchir à la question et trouver une solution. Ce dilemme hantait ses nuits.

Un de ses oncles, Arthur Larochelle, s'était établi en Abitibi depuis longtemps. Émile, le jeune frère de Denise, y vivait lui aussi, depuis presque dix ans, mais il ne s'était pas établi sur une terre, il travaillait dans la forêt ou dans les mines. Des amis d'enfance avaient eux aussi pris le bord de l'Abitibi au début des années 1940. C'était suffisant pour s'intéresser à ce coin de pays. D'ailleurs, comme le dit Céline Lanoix, l'épouse de Clermont, « non seulement le ministère de la Colonisation encourageait les habitants de partout dans la province à gagner l'Abitibi, mais le clergé en faisait autant par l'entremise de ses curés de paroisse. »

L'influence du gouvernement

Depuis le début du dix-neuvième siècle, le ministère québécois de la Colonisation était un agent très actif de la colonisation du Témiscaminque et de l'Abitibi. Dans le livre Histoire de l'Abitibi-Témiscaminque, publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture en 1995, on peut lire : « Pour le gouvernement, il ne s'agit pas, du moins dans un premier temps, de diri-

ger de force des contingents importants de colons vers ce nouveau territoire. Le pari est que, par une intervention bien planifiée et un encadrement soutenu, il est encore possible de faire surgir un mouvement spontané. Il faut donc faire connaître le pays et ses avantages par une propagande et une information bien dosées, recruter les colons et leur obtenir des tarifs spéciaux pour le transport, organiser l'encadrement et supporter moralement le colon au moment de l'installation et, finalement, fournir l'aide et le soutien dans les premières années de vie en colonie. »

La propagande

Aux cris de « Emparons-nous du sol! » et « Le Nord, notre salut! », les propagandistes de la colonisation, Ivanoë Caron en tête, sillonnent donc le Québec à la recherche de candidats désireux de tenter l'aventure. Leur discours est patriotique, nationaliste, et chargé d'espoir. « Emparons-nous donc au plus tôt de notre immense Nord pour y établir le plus possible de nos compatriotes, lance sans répit Caron. C'est là, dit-il, qu'est l'aisance, la fortune, l'avenir, le salut, car c'est là qu'est le territoire immense, riche, le plus à notre portée et qu'aucun changement, qu'aucune révolution politique ne pourra jamais sérieusement nous disputer (...) ».

Le rôle du Ministère

À l'aube des années 1950, alors que la majorité des terres avaient été concédées le Ministère accordait toujours des octrois et subventions aux habitants qui voulaient venir s'y établir. Il transportait à ses frais animaux et roulant de ferme par train de partout dans la province jusqu'à la nouvelle résidence de la famille. On amenait la famille en véhicules spéciaux jusqu'au train et si nécessaire on la logeait à l'hôtel et on payait les repas. À l'arrivée à Amos par exemple, on offrait le même service s'il fallait coucher à l'hôtel avant d'aller prendre possession de sa nouvelle demeure dans une paroisse éloignée de la station de train.

Si l'habitant achetait une terre déjà patentée (possédée en totalité par un co-

lon), il n'avait droit à aucun octroi pour cette propriété. Toutefois, s'il désirait acquérir d'autres terres non concédées, il avait droit à des octrois pour chaque lot de cent acres (quatre acres de front sur vingt-cinq acres de profondeur), cadastré en la paroisse de Ste-Gertrude et St-Mathieu près de la ville.

François va aux chantiers

François était reconnu pour ses profondes réflexions, mais il n'était pas homme à décider de tout, seul. Il partageait tout avec Denise, la femme de sa vie, de qui il a toujours dit tant de bien. Combien de soirs ont-ils partagé leurs angoisses, leurs bonheurs et leurs projets sur l'oreiller? Durant l'hiver 1951-1952, François accompagna ses deux fils aînés en Abitibi pour y travailler dans les chantiers de la région de Clova alors très connus. Il revint à la maison pour la naissance de Lauriette le 22 février 1952. La famille comptait donc sept garçons et deux filles lors du déménagement le printemps suivant. Vers la fin avril, François repartit pour l'Abitibi à la recherche d'une terre assez grande pour nourrir tous ses animaux; ce n'était pas une entreprise facile puisque la plupart avaient été défrichées à quarante pour cent en moyenne, pour une superficie cultivable de quarante acres chacune.

Il rencontra son fils Valère à Senneterre d'où ils prirent le train pour Launay. Ils y rencontrèrent Charles Paré un concitoyen de Honfleur. On dit que ce furent de très agréables retrouvailles qui menèrent à visiter un certain Monsieur Dion de Guyenne (un autre nom familial des gens de Honfleur). On chercha des terres dans la région pendant trois jours, mais sans succès. Retour à Launay sans toutefois trouver de terres assez grandes pour nourrir tous les animaux de François. Ils se rendirent donc à Amos et Ste-Gertrude où l'oncle Arthur Larochelle les amena visiter un habitant de Ste-Gertrude qui possédait une terre de cent acres partiellement défrichée. Cette terre avait l'avantage d'être située à côté de trois lots de cent acres non patentés qu'on pouvait donc

obtenir du ministère de la Colonisation pour une somme très minime. L'ensemble comportait environ 150 acres cultivables, mais négligés depuis de nombreuses années.

François vend à Honfleur et part

Une entente fut conclue sous forme d'une promesse d'achat conditionnelle à la vente de la terre de François à Honfleur. Cette condition ne posa pas problème, la terre fut vendue très rapidement et il retourna à Ste-Gertrude compléter sa nouvelle acquisition. François revint ensuite à la maison pendant que son fils Valère restait à Ste-Gertrude pour préparer les bâtiments et la terre à recevoir la famille et le roulant.

Dès le retour de François se créa tout un remue-ménage dans la vie jusqu'alors paisible, de cette famille. On était au printemps et la grange abritait plusieurs nouveaux nés. Il fallait bien réparer les clôtures, préparer les pâturages et ensemençer les champs labourés de l'automne dernier comme chaque année. Une terre qu'on a traitée aux petits soins se vend bien.. Il fallait aussi rencontrer les fonctionnaires du Ministère pour compléter les arrangements pour le déménagement qui n'était pas chose facile comme on le verra plus loin.

Les tâches de François étaient concentrées à l'extérieur, puisque c'est lui qui devait voir aux préparatifs du transport des animaux et des équipements de ferme. De son côté, Denise devait assumer la lourde tâche de préparer tout le contenu de la maison, incluant le poêle à bois. Ce mastodonte de métal posera un défi de taille à la force des meilleurs déménageurs.

Le jour venu, les fonctionnaires du Ministère se présentèrent chez nos amis avec les camions et la main-d'œuvre appropriée. On chargea instruments aratoires, animaux et le ménage de maison qu'on transporta au train. Trois immenses voitures de train furent nécessaires pour tout transporter : deux pour les animaux et une pour les instruments aratoires et le ménage de maison. Le cheptel était constitué de 3 chevaux, 12 moutons, 15 cochons, 29 bêtes à cornes dont un taureau reproducteur, 17 vaches laitières et 11 taures et veaux et

vingt poules. François et Victor accompagnèrent les animaux. Le train se mit en branle et bientôt on n'entendit plus que le clic clac régulier des roues à chaque changement de rail. Les animaux se calmèrent lentement et les vaches se couchèrent pour ruminer la nourriture qu'on avait placée devant elles.

Certains veaux nés récemment attendaient le lait de leur mère pour calmer leur faim, mais François n'était pas sûr que les vaches, animaux très sensibles à leur environnement, donneraient leur lait comme d'habitude à l'heure de la traite. Homme prévenant, François avait demandé au conducteur à quel moment le train s'arrêterait assez longtemps pour permettre la traite des vaches, ce qui était impossible lorsque le train était en marche. Lorsque le train s'arrêta la première fois pour remplir ses réservoirs de l'eau nécessaire pour alimenter ses moteurs et charger le charbon qui servait de carburant, le personnel en profita pour remplir les barils d'eau dont on aurait besoin pour abreuver les animaux.

Pendant ce temps, les veaux affamés meuglèrent pour attirer l'attention de leur mère. Ces dernières entendant les plaintes de leurs petits se préparèrent à donner leur lait et les deux hommes profitèrent de l'occasion pour faire provision de cette nourriture tant attendue. Victor fit boire les chevaux et les vaches, leur donna du foin et le train se remit en marche : prochain arrêt de ravitaillement, le lendemain matin. On répéterait ce rituel soir et matin durant les trois jours que durerait le voyage dans ces locaux de fortune.

À l'arrivée à Amos, les gens du Ministère étaient encore au rendez-vous, avec des camions pour transporter le chargement des trois voitures jusqu'à la ferme de Ste-Gertrude maintenant prête à accueillir la famille, les animaux et les outils agricoles. La famille arriva une semaine plus tard à Amos d'où, après le dernier bon repas offert par le Ministère, une voiture les conduisit à destination.

Pour Denise, la destination, c'était une maison abandonnée qui avait bien besoin d'entretien pour devenir vivable. Les puits de surface était inutilisable

tant qu'il n'aurait pas subi un bon nettoyage, et la vieille pompe à bras ne fonctionnait plus, le joint d'étanchéité étant complètement séché. L'électricité ne ferait pas partie du décor de ces paroisses avant 1954. Il faudra attendre deux ans avant de bénéficier de la petite lumière blafarde du courant de 60 cycles dont durent se contenter les Abitibiens durant très longtemps.

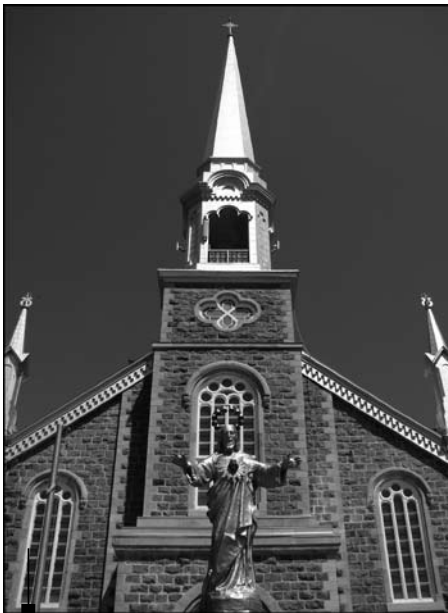
Qu'est-il advenu de cette famille?

François, encore jeune, enthousiaste et fonceur, entreprit de faire progresser sa ferme. En quelques années, il posséda 39 vaches laitières et d'autres animaux pour un cheptel de plus de cinquante bêtes. Cependant, la terre était coriace et très difficile à cultiver, le climat rigoureux avec des gelées au sol en plein mois de juin et déjà au milieu d'août. La belle saison n'est presque jamais assez longue pour permettre aux grains qu'on a semés tardivement le printemps de se rendre à maturité.

Les fils ne voyant pas d'avenir dans l'agriculture trouvèrent des emplois dans les nombreuses scieries des environs d'Amos. Clermont devint entrepreneur en plomberie à Hearst en Ontario. Celui à qui François céda la terre en 1970 fut le seul agriculteur, et il se contenta de bûcher les parties de la forêt qui avaient atteint leur maturité pour ensuite se trouver un emploi et laisser la terre retourner en friche. L'année 1953 fut particulièrement difficile à traverser : leur fils Roger fut emporté par une crise d'appendicite aiguë à l'âge de neuf ans. En 1973, un autre fils, né en 1955, qu'on avait nommé Roger comme son frère décédé, fut tué dans un accident d'auto. Enfin, en 1999, Germain, né en 1946, est décédé d'un cancer. La perte de leurs enfants fut sûrement les plus grandes épreuves que le couple eut à traverser dans sa longue vie. Tous les autres enfants vivent en Abitibi sauf Clermont et Rita qui sont en Ontario et Robert près de Montréal. François et Denise eurent une très longue retraite bien méritée. Encore jeunes, en 1970, ils purent s'occuper de leurs petits-enfants pour leur plus grand plaisir. Denise a quitté notre monde en 2001 à l'âge de 90 ans et François nous quitta en 2005 à l'âge de 95 ans.

Saints Gervais et Protais

Pierre Prévost, 2008.



Église de Saint-Gervais. Photo de l'auteur, 2007.

Ce court texte présente deux personnages de l'Antiquité ayant vécu aux premiers temps de la chrétienté. Ces hâtifs « témoins » d'une foi en un dieu unique connurent un sinistre sort. Leur existence exemplaire et leur destin tragique ont fait d'eux des protecteurs de marque pour temples et paroisses, notamment dans les terres nouvellement concédées de la seigneurie de Livaudière.

Bref historique des lieux

À l'hiver 1755-1756, l'arrivée d'un groupe d'Acadiens réfugiés de la déportation déclenche l'ouverture des concessions au sud de la jeune paroisse Saint-Charles-Borromée. Le seigneur Michel-Jean-Hugues Péan de Livaudière, alors maître des lieux, leur offre refuge en leur concédant des terres vierges. À partir d'avril 1756, l'arpenteur Ignace Plamondon tire des lignes en pleine forêt afin de délimiter les nouvelles parcelles de terrain. Victimes d'épidémies après un éprouvant voyage, plusieurs succombent, certains prennent racine dans leur nouvelle contrée, tandis que d'autres repartent vers une autre destination. Ce peuple côtier est bien vite rejoint par d'autres colons en quête de terre à défricher.

Étant donné l'éloignement des églises de la paroisse mère Saint-Michel et de la paroisse desservante Saint-Charles, la population, aidée en cela par le seigneur Descheneaux et l'abbé Sarault, réclame un lieu de culte et une paroisse bien à elle. Louis-Pascal Sarault (1726-1794), premier curé de Saint-Charles desservant la zone nouvellement habitée, s'engage à fournir le fond de terrain à la condition que la future église soit dédiée aux saints Gervais et Protais. En novembre 1778, Augustin Roberge et Marie-Anne Pouliot, son épouse, donnent un terrain dans la première Concession de l'Acadie pour l'établissement d'une chapelle. Dès 1779, on y construit un presbytère-chapelle servant à la trentaine de familles catholiques déjà établies (à l'emplacement de l'actuel poste de police). Cet édifice sera remplacé par un autre de plus grandes dimensions, situé un peu plus au sud du précédent. Incendié dans la soirée du 27 avril 1872, le bâtiment laissera place à l'église actuelle. Trois lieux de culte se succèdent dans le noyau paroissial, tous placés sous la protection des saints Gervais et Protais.

Mais qui furent ces énigmatiques Gervais et Protais ?

Citoyens romains, Protais et Gervais sont deux martyrs du premier siècle de notre ère dont la vie est entourée de légendes. Ils sont avant tout des jumeaux. Protais vient vraisemblablement du mot grec « protos » signifiant premier, nous pouvons déduire qu'il était né en premier. Leur père, l'officier Vital, avait servi avec distinction dans les armées impériales au temps de Jésus avant qu'il ne devienne membre du tribunal romain. Touché par le supplice d'un médecin nommé Urcicin, Vital ne voulut plus reprendre ses fonctions auprès du juge Paulin. En guise de représailles, ce dernier fit étendre le nouveau converti dans une fosse et le fit écraser sous une masse de pierres et de sable. Valérie, l'épouse de Vital et mère de nos jumeaux, connu aussi un triste sort. Revenant vers Milan, elle refusa de prendre



Martyre de saint Vital, fresque de l'église Santo Stephano à Rome. Photo de l'auteur, 2006.



Martyre de saint Gervais et saint Protais, huile sur toile marouflée de Charles Huot, église Saint-Gervais. Photo de l'auteur, 2007.



Détail de la mosaïque absidiale datant du XII^e siècle de la Basilique Saint-Ambroise à Milan. Le Christ est représenté avec Protais à gauche et Gervais à droite. Photo de Marie-Josée Deschênes, 2006.

part à un festin d'idolâtres. On la battit violemment et elle en décéda trois jours plus tard.

Suite à ces événements, les deux fils vendirent leurs biens ainsi que ceux hérités, distribuèrent aux pauvres leurs richesses et affranchirent leurs esclaves. Ils partirent rejoindre Nazaire à Embrun, dans les Alpes. Fervent chrétien devenu saint par la suite, Nazaire bâtissait lui-même son oratoire sur une montagne escarpée, aidé par un enfant appelé Celse qui lui apportait les pierres nécessaires. À l'image de Nazaire, les deux frères vécurent en réclusion pendant une dizaine d'années dans une petite chambre où ils s'exercèrent à la prière, à la lecture et au jeûne.

En 57, durant le règne du tyrannique empereur Néron, les adorateurs des dieux et leurs prêtres dénoncèrent nos quatre ascètes et ceux-ci furent reconduits aux autorités romaines. Pendant que la troupe marchait vers Milan, le jeune Celse se lamentait. Pour le faire taire, un soldat décida de le gifler, ce qui lui attira des reproches de la part de son protecteur; les légionnaires ruèrent aussitôt de coups de pieds le misérable Nazaire et on finit par le précipiter dans la mer. La légende dit qu'il fut sauvé miraculeusement. Arrivés à Milan, nos jumeaux passèrent devant le général Astasius, de passage dans cette ville. En route pour affronter les Marcomans qui s'installaient en Bohême, le général romain imposa aux deux frères le culte de Jupiter afin que son armée gagne la bataille. Gervais injuriant les statues, disait que les idoles étaient sourdes et que seul Dieu pouvait lui faire remporter la victoire. Il fut contraint à être fouetté jusqu'à mort. Protas fut bastonné à un cheval et, bravant toujours son tortionnaire, finit par se faire trancher la tête. Suite à ces événements, un chrétien du nom de Philippe et son fils se sont emparés des corps des martyrs et les ont enterrés sous une voûte de leur maison.

En 386, après plus de trois siècles, Ambroise, évêque de Milan, se prépare à consacrer sa nouvelle basilique mais ne trouve pas de reliques satis-

faisantes. En prière dans l'église des saints Nabor et Félix, il a un songe dans lequel deux jeunes gens vêtus de blanc prient avec lui. Cette vision se répète à plusieurs reprises, mais dans sa dernière, les deux jeunes sont accompagnés de l'apôtre Paul qui lui montre l'endroit où étaient enterrés les martyrs Gervais et Protas. On organise des fouilles et les squelettes de deux hommes de grande taille sont mis à jour, en plus d'un coffret contenant les récits de la vie et de la persécution des deux frères. S'en suit alors une série de miracles. Saint Augustin relate certains cas de guérison d'aveugles auprès des corps des martyrs, et cela en présence de nombreux témoins.

En 1162, l'empereur d'Allemagne Frédéric I^{er} Barberousse (1122-1190) saccage la ville de Milan et fait transporter les reliques à Brisach, sur les bords du Rhin, dans l'actuelle Alsace. Du même coup, les restes des trois mages – ceux de Bethléem – sont transportés d'Italie jusqu'à la cathédrale de Cologne, en Westphalie (ouest de l'Allemagne).

En 1793, à Soissons (ville au nord-est de Paris), les reliques des prétendus jumeaux sont vandalisées et incendiées pendant les désordres de la Révolution française.

Cependant, en janvier 1864, on retrouve curieusement à Milan les restes d'Ambroise ainsi que ceux de Gervais et Protas, des ossements qui n'avaient pas voyagé autant que prévu. C'est en faisant des réparations à l'église que la présence d'une crypte souterraine est signalée. Dans les premiers jours d'août 1871, on parvient à exhumer en entier le tombeau. On y distingue trois squelettes en très bon état de conservation et revêtus d'habits d'or. Des siècles s'étaient écoulés depuis que l'archevêque de Milan Angilberto Pusterlo avait cru bon, en 835,



Saint Ambroise, mosaïque de la chapelle de Saint-Victor, Ve siècle, Basilique de Saint-Ambroise, Milan. Détail tiré du feuillet touristique de l'église, 2006.



Les restes de saint Gervais sont au premier plan tandis que ceux de saint Protas sont cachés derrière saint Ambroise qui est au centre. Ces reliques sont situées sous l'autel de la Basilique de Saint-Ambroise à Milan. Photo de Marie-Josée Deschênes, 2006.



d'enfouir les dépouilles profondément dans la terre afin de les préserver de toute profanation.

Je n'ai pas pu m'empêcher d'aller y jeter un coup d'œil lors d'un voyage dans ce coin d'Italie. Nos deux jumeaux reposent toujours sous le chœur de la Basilique Saint-Ambroise, étendus de chaque côté du squelette de l'évêque milanais Ambroise.

Conclusion

J'ignore ce qui a motivé l'abbé Sarault de choisir ces deux protagonistes des

persécutions initiées par l'empereur Néron mais, chose certaine, il les avait en haute estime. Ces massacres perpétrés dans la Rome antique ont fourni à l'Église une profusion de martyrs dont l'existence vertueuse et les récits de leur torture, souvent empreints de légendes, n'ont cessé d'inspirer les chrétiens du monde entier.

Lors de la construction d'un temple, il était souhaitable voire obligatoire d'y déposer des reliques « véritables » d'un saint en guise de protection. Cette règle amena la surenchère et la multiplication des restes des personnes ayant eu une existence exemplaire; leurs habits et les objets de leur quotidien constituaient aussi des reliques, mais avaient une valeur inférieure.

La coutume d'exposer à la vénération ces objets créa un commerce lucratif où fourmillaient escrocs et faussaires. L'empereur germanique Barberousse

n'échappa pas à la duperie faisant en sorte que les jumeaux ont « survécu » aux iconoclastes de la Convention française de la fin du XVIII^e siècle. Fêtés le 19 juin, Gervais et Protais sont les protecteurs de nombreuses agglomérations notamment Milan, Paris, Soissons, Le Mans, Mâcon, sans oublier... notre localité de Bellechasse.

Bibliographie

- CARRIER, Joachim et all. *Des Cadiens aux Gervaisiens*, Sainte-Marie de Beauce, Imprimerie Le Guide Inc., 1979, 656 p.
- CENTRO CULTURALE S.AMBROGIO. *Basilique de Saint Ambroise*, Milan, 15p.
- GUÉRIN, Paul. *Les petits bollandistes, vies des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, tome 7^{ème}*, Paris, Bloud et Barral, 1878, p.144-150.



Portique de la Basilique romane de Saint-Ambroise datant du XIII^e siècle, Milan. Photo de Marie-Josée Deschênes, 2006.

le 25 avril 2010

Assemblée générale annuelle de la Société historique de Bellechasse à Sainte-Claire,

Rapport du président

Jean-Pierre Lamonde - Président

L'Assemblée générale est le lieu privilégié pour rendre compte aux membres d'une organisation des activités réalisées en cours d'année et d'envisager le programme d'action à venir. C'est la cinquième année que j'ai l'honneur de me présenter devant vous pour cette reddition de compte.

L'activité traditionnelle de la Société historique, et qui fait sa notoriété, est la publication de son bulletin quatre fois l'an à l'intention de ses membres. Le premier numéro de 2009 portait en partie sur Saint-Philémon, le deuxième sur Beaumont, préparé par les soins de Jean-Claude Tardif, le troisième sur les militaires originaires de Bellechasse et le dernier sur les cimetières en Bellechasse. Ça fait une bonne vingtaine d'années que la SHB publie *Au fil des ans*, ce qui constitue une importante contribution à la connaissance de l'histoire de Bellechasse. Merci à celles et ceux qui ont collaboré à cette activité, tant par l'écriture que par les appuis logistiques et techniques à la publication et à la distribution.

Si, en 2008, nous avons terminé la vente des livres Bellechasse, l'année 2009 fut celle du livre *Patrimoine religieux de Bellechasse*. Dévoilé à l'occasion du Gala Bellechasse 2009, le livre fut lancé le 4 octobre à Saint-Charles en grandes pompes devant deux cents personnes. Ce livre compte 4 auteurs, à savoir Gisèle Asselin-Lamonde, Yvan Gravel, Paul St-Arnaud et Jean-Pierre Lamonde. L'éditeur a qualifié ce livre de plus beau qu'il ait édité en 2009. Nous en sommes fiers. Le livre avait comme but d'intéresser les citoyens à ce patrimoine dont l'avenir n'est plus assuré par le culte dans la plupart des municipalités. Nous verrons au cours des prochaines années les résultats qu'il obtiendra. Nous avons fait l'acquisition de 1 500 volumes. Il nous en reste quelques douzaines. Un grand

merci à Gisèle Asselin-Lamonde qui a assuré la distribution et la vente sur le territoire.

En 2009, nous avons eu le plaisir d'éditer le livre de Jean-Paul Morel de La Durantaye, intitulé *Les presbytères et la terre de la Fabrique de Saint-Vallier*. Le livre fut lancé à Saint-Vallier le 11 octobre. Nous avons apprécié de type de collaboration avec l'auteur, un descendant du seigneur Olivier Morel de La Durantaye. Puis ce fut la décision de nous associer avec Pierre Beaudet de Beaumont qui préparait un travail sur l'artisan Robert Lamontagne. C'est grâce à Pierre Beaudet que nous avons pu déposer la candidature de Robert Lamontagne au titre de Grand Bellechassois 2009, titre qu'il a effectivement obtenu. Pierre Beaudet a eu l'idée de reprendre sa recherche en vue d'en faire une publication.

Activités de 2010

La SHB poursuit en 2010 la publication d'*Au fil des ans*, grâce à l'implication d'un nouveau rédacteur en chef, M. Jean-Claude Tardif de Beaumont. Je vous invite toutes et tous à l'alimenter d'articles et d'informations pertinentes. Le premier numéro de 2010 portait sur la municipalité de Sainte-Claire et il a pu bénéficier de la collaboration d'Yvan De Blois qui prépare une imposante monographie sur Sainte-Claire. Merci également à Pierre Prévost pour son engagement constant envers *Au fil des ans* et à Paul St-Arnaud, notamment pour ses magnifiques photos.

Nous avons poursuivi la vente de *Patrimoine religieux de Bellechasse*. Le livre *Robert Lamontagne, artisan de Beaumont*, écrit par Pierre Beaudet, a bénéficié de photos de Paul St-Arnaud. Il a été dévoilé au Salon du livre de Québec ce mois-ci et il sera lancé le 16 mai prochain à Beaumont. Tous les membres de la SHB sont invités.

Le livre est distribué et vendu par les bons soins de M. Jean-Claude Tardif. Notre livre sur le patrimoine religieux sera soumis à un concours de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et nous ambitionnons de remporter le premier prix. Je fais remarquer que toutes ces publications vont dans la même direction : faire connaître et aimer le patrimoine de Bellechasse. À ces publications se sont ajoutées des initiatives de la MRC, comme les Cliniques d'architecture, l'appui en formation envers les comités consultatifs d'urbanisme et la publication d'un guide d'intervention en patrimoine bâti intitulé.

Le patrimoine bâti de Chaudière-Appalaches, *Un précieux héritage à conserver*. La Société a lancé ce mois-ci un nouveau projet du nom de Répertoire du patrimoine culturel de Bellechasse. Ce projet, qui s'étendra sur trois ans, consiste à identifier les maisons construites avant 1950 et qui ont une valeur patrimoniale afin de les inscrire sur le site du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour que les informations soient accessibles de partout aux citoyens comme aux municipalités et à la MRC et encourageant les propriétaires de maisons patrimoniales à les entretenir dans le respect de leur architecture d'origine. Ce projet, réalisé avec un solide appui de la MRC, est sous la responsabilité de Pierre Lefebvre. Un étudiant est embauché qui travaillera durant trois mois à ce projet.

Merci à Nicole Picard qui assure le secrétariat de l'organisation, à Gisèle Asselin-Lamonde qui assure la comptabilité, à Lise Fleury qui engrange les abonnements et assure l'expédition d'*Au fil des ans*. Merci à celles et ceux qui ont facilité la réalisation de toutes ces activités en 2009 et qui sont à la tâche pour celles de 2010.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Bilan pour l'année 2009

Gisèle Lamonde

	2009	2008
Actif à court terme		
Caisse populaire des Seigneuries (note 1)	20895,36	-6,13
Part sociale Caisse populaire	5,00	5,00
Dépôt à terme 1	5140,00	5000,00
Dépôt à terme 2	0,00	2508,19
Dépôt à terme 3 Valeur indicielle	2809,74	2809,74
Dépôt à terme 4	5000,00	
Dépôt à terme 5 valeur indicielle	2508,04	2508,04
Dépôt à terme 6 valeur indicielle	2810,16	2810,16
Dépôt à terme 7 rendement progressif	5150,10	5000,00
Dépôt à terme 8 valeur indicielle	5019,35	5019,35
Avance à un administrateur	200,00	
Comptes à recevoir TPS et TVQ	2099,94	692,74
Inventaire livres PR	12600,00	
Patrimoine religieux (1er paiement)	15000,00	
Total de l'actif à court terme	59237,69	46347,09
Actif immobilisé		
Ameublement de bureau	912,74	912,74
Total de l'actif	60150,43	47259,83
Passif		
Cotisations perçues d'avance	4492,38	2750
Emprunt sur marge de crédit	0	4000
Total du passif	4492,38	4492,38
Capitaux		
Réserve à la fin	39597,09	38471,93
Réserve affectée aux immobilisations	912,74	912,74
Bénéfice net (Perte nette)	15148,22	1125,16
Total des capitaux	55658,05	40509,83
Total du passif et de l'avoir	60150,43	47259,83

1. Le montant tient compte du montant en caisse à la fin de 2009, moins les chèques 2008 encaissés en 2009 plus les chèques 2009 en circulation à la fin de l'exercice 2009

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Revenus et dépenses - année 2009

Gisèle Lamonde

2009 2008

Revenus		
Contributions annuelles	7979,70	6920,00
Dons avec reçus pour impôt	645,00	896,00
Bienfaiteurs	0,00	1500,00
Vente de bulletins et de répertoires	388,00	497,00
Commandite Au fil des ans	2100,00	2000,00
Commandite Livre Bellechasse	0,00	1000,00
Vente Livre Bellechasse	0,00	5625,30
Revenu Patrimoine religieux	58282,00	11957,86
Projet Robert Lamontagne	8000,00	0
Presbytère Saint-Vallier	987,66	0
Ristourne	5,38	356,50
Revenus d'intérêt	625,05	
Revenus divers	257,87	
Remboursement T.P.S. et T.V.Q. (à percevoir)	1407,20	692,74
Total des revenus	80677,86	31445,40

Dépenses		
Livre Patrimoine religieux	54210,31	13586,53
Livre Presbytère Saint-Vallier	1012,47	100
Projet Robert Lamontagne	8998,53	0
Frais de production du bulletin	6325,83	5232,09
Stocks à la fin (Patrimoine religieux)	-12600	1121,00
Achat Livres Bellechasse	0,00	1479,00
Poste Canada	1453,17	1008,74
Déplacements bénévoles	757,20	813,40
Association, adhésions	376,62	395,00
Frais de colloque	1284,76	777,27
Loyer administratif	600,00	600,00
Bibliothèque généalogique	286,81	3717,80
Pap et frais de bureau	749,01	114,09
Divers	717,94	444,09
Dépense assemblée	49,07	389,66
Mauvaises créances (année précédente)	0,00	-159,00
Intérêts et frais bancaires		507,40
Frais marge de crédit et autres frais financiers	1307,92	193,16
Total des dépenses	65529,64	30320,23

Bénéfice net (Perte)	15 148,22	1 125,17
-----------------------------	------------------	-----------------

Membre d'honneur de la Société historique de Bellechasse

Conrad Paré

Charles-Henri Bélanger



M. Conrad Paré recevant le titre de membre d'honneur de la Société Historique de Bellechasse des mains de M. Réjean Bilodeau en présence de M. Jean-Pierre Lamonde.

On m'a demandé un texte bref, on a été prudent. En tentant de le rédiger, ce texte bref, je me suis souvent demandé comment une personne pouvait en arriver à éprouver un tel attachement pour le lieu qui l'a vu naître.

Ludovic Côté, dans le journal, *La voix du sud*, a dit que Conrad Paré avait grandi à côté d'un bassin à fromage. En effet, son père, monsieur Léopold Paré, a été 30 années fromager et 19 années fabricant de beurre.

L'enfance de Conrad s'est passée dans une véritable maison d'artisan. Des pièces étaient aménagées en fonction de la vie familiale et d'autres espaces en fonction de la vie industrielle. Dans la même grande maison, dix enfants d'un côté et de l'autre, tout ce va et vient de voisins, de coparois-siens, d'amis. Autour de la maison : chevaux, charrettes et canisses : c'est plus qu'il en faut, chez un petit garçon, pour que s'incruste dans sa mémoire, quantité de souvenirs heureux. Les études : sept années de cours élémentaire à Saint-Lazare, huit années

de cours classique, au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 4 années à l'Université-Laval, en génie Minier. Durant les vacances, Conrad et un de ses frères, étudiant lui aussi, apportaient à leur père Léopold, une aide précieuse, à la fabrication du fromage ou du beurre. Les études terminées, furent offertes à Conrad, en début de carrière, 3 années de prospection à Québec, pour le compte du ministère des Mines. Ensuite, Conrad passa 8 années à Montréal, dont 6 années à la Compagnie Miron limitée, comme chercheur de matériaux préliminaires en prévision de l'expo 67, et deux années comme ingénieur minier, pour la compagnie QIT dont les bureaux se trouvaient à Sorel. Après, retour à Québec, au ministère des Ressources Naturelles, en tant que spécialiste des minéraux industriels, et cela, pour se rapprocher de la parenté. Conrad en profitera pour consulter, dans l'immense bibliothèque du parlement, lui qui déplorait le fait que si peu ait été écrit en ce qui concerne Saint-Charles et le bas du comté de Bellechasse.

Contribution de Conrad à La Société historique de Bellechasse

Président pendant environ cinq ans : préparation des réunions, direction et animation.

Conservateur de la Bibliothèque-Fernand-Breton et plusieurs déménagements avec Roger Patry. Inventaire des volumes avec Roger Patry. Combien de volumes environ ? Assez pour emplir une boîte de camion d'une demi-tonne et la remorque qui y est attachée.

Index analytique de la revue *Au fil des ans*. Découverte du document et première commande pour notre société historique. Très utile pour la recherche.

Rôle très important dans l'érection (la construction) d'un monument commémoratif en hommage à Augustin-Norbert Morin, né au 5^e rang de Saint-Michel, faisant aujourd'hui partie de la paroisse de La Durantaye. Ce monument est valorisé par la présence, tout près, de l'église, du presbytère et par la Rivière-des-Mères, joyau au centre du village. Rôle très important aussi, dans l'érection (la construction) d'un autre monument commémoratif en hommage à Olivier-Morel De LaDurantaye. Cet autre monument est situé à la halte routière de la route 132, sur le Domaine-de-la-Rivière-Boyer. Pour les réalisations ci-dessus, le camion, la remorque et le tracteur de Conrad ont plus d'une fois été mis à profit.

Contribution à la recherche historique, notamment de Saint-Charles

Rédaction de la partie civile de la monographie de Saint-Charles, ayant pour titre, 250 ans d'histoire.

Les historiens les plus consultés en fin de carrière. Pendant les 4 ou 5 années qui ont précédé la prise de sa retraite. Conrad en a profité pour consulter, à la bibliothèque du parlement, les

œuvres écrites par trois historiens qui font autorité.

Marcel Trudel : *Histoire de la Nouvelle-France* (Lectures et relectures.)

1. La seigneurie des cent associés – Les événements,
2. La seigneurie de la Cie des Indes Occidentales,
3. La guerre de la conquête,
4. Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France,
5. La population du Canada en 1666,
6. La Terrier du Saint-Laurent en 1674.

Michel Langlois :

1. Le dictionnaire bibliographique des Anciens Québécois
2. Des moulins et des hommes. (ajout personnel, Paléographie.)

Guy Frégault

François Bigot, administrateur français. (Déportation des Acadiens)

Il est arrivé à Conrad de me prêter un de ses livres ayant pour auteur Marcel Trudel. J'ai constaté avec surprise que son livre avait subi de nombreux

soulignements. Je me suis dit : « Il est donc bien passionné d'histoire pour abîmer comme ça un si beau volume !

Découvertes :

1. Emplacement du moulin Nadeau à Saint-Charles + Une énigme est éclaircie à Saint-Charles, *Publication* (2003 N° 15-2 p :14)
2. Travail sur la découverte archéologique, à Saint-Charles, d'une glacière remontant au régime français, + *Publication* (2004 N° :16-1 p :18)
3. Emplacement du premier moulin à vent construit par Olivier-Morel de la Durantaye, *N.B. : Article en préparation*
4. Les seigneuries de l'est de Bellechasse et leur évolution. *N.B. : Article en préparation*
5. Activités actuelles à Saint-Charles :
6. Membre du comité culture de la MRC,
7. Membre du comité d'urbanisme,
8. Administration du H.L.M.,
9. Administration de la Résidence-Charles-Couillard.

N.B. : Pour se ressourcer, son Érablière.

Conclusion

À quoi est dû un tel degré d'implication pendant plusieurs années ? À une enfance heureuse ? À un tempérament qui le porte à multiplier les amitiés ? À des parents qui aimaient tout le monde ? À son père Léopold maire de Saint-Lazare pendant 17 ans ? On imagine qu'on n'accepte pas de demeurer à la mairie pendant 17 ans quand on déteste ses coparoussiens.

Voilà probablement quelques-unes des raisons qui ont fait de Conrad Paré une personne très attentive aux appels de services. (Si l'ambiance s'y prête). Si je fais allusion à la mairie c'est parce que récemment, au cours d'une conversation avec Conrad, j'ai constaté que le père de Conrad, celui de Roger Patry qui nous a quittés récemment et mon père à moi, ont été maires pendant plusieurs années. La plupart d'entre vous, qui êtes ici, doivent être enfants de parents qui ont été plus ou moins animateurs de leur vie paroissiale.

P.S. : Tout ça ne couvre pas tout son bénévolat. (Exemple : Il n'est pas fait allusion à la caisse populaire.)



Membres du Conseil d'administration de la SHB: Paul St-Arnaud, Conrad Paré, Lise Fleury, Pierre Prévost, Gisèle Asselin Lamonde, Jean-Pierre Lamonde, Claude Gignac, Yvan De Blois. Nicole Picard était absente au moment de la photo.



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE | grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse populaire Desjardins
de la Vallée de l'Etchemin

Caisse populaire Desjardins
des Abénakis

Caisse populaire Desjardins
des Rivières Boyer et Etchemin

Caisse populaire Desjardins
du Mont de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse